SEDEA GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE

REVUE BI-MENSUELLE

DES TRAVAUX MEDICAUX & DES INTERETS PROFESSIONNELS DES MÉDECINS DE LA RÉGION

RÉDACTION : 25, Boulevard Béranger

TOURS

Ed. CHAUMIER Maladies des Enfants

BOUREAU

FONDÉE ET PUBLIÉE PAR MM.

TRIAIRE

Accouchements - Gynécologie

LAPEYRE Chirurgie — Gynécologie opératoire

J. MENIER

ADMINISTRATION :

15. Bouley, Béranger TOURS

RÉDACTION ET COLLABORATION :

TOURS: Drs ANDRÉ; HERMARY - ANGERS: Drs CH. MARTIN; JAGOT - BLOIS: Dr HOUSSAY (de Pontlevoy) — CHATELLERAULT: D' ORRILLARD — LE MANS: D' POIX — ORLÉANS: Dr BAILLET; Dr LERICHE (Meung) - POITIERS: Drs JABLONSKI; BUFFET-DELMAS -CHER: D' PROMPT — SAUMUR: D' RENOU — PARIS: D' BARTOLI (de Châtel-Guyon).

SOMMAIRE:

	PAGES		PAGES
Statistique du service de médecine de l'Asile	22.5	un des fondateurs de l'Arché. logie préhisto- rique. — Son Œuvre (Suile) François Houssay	100 -
Gatien de Clocheville pendant l'année 1903. BEEARD.	99	Nouvelles.	119
Anthropologie préhistorique : l'abbé Bousgeois,	1 30 40	Analyses.	119

mbinaison nouvelle de l'iode avec l'extrait de noyer phosphaté

Le meilleur succédané de l'Huile de foie de morue

Diathèses strumeuse, Lymphatisme

Tuberculose, Affections rénales

Le flacon 4 f., le 1/2 flacon

GLYCERO-KOLA

Anémie Phosphaturie

Neurasthénie, Convalescences

Deux à trois cuillerées à café par jour Le flacon 5 fr., le 1/2 flacon 2 fr. 75

DÉPOT GÉNÉRAL :

Pharmacie ANDRÉ, E. BADEL, L'en phoie, Succe, 2, rue des Alpes, VALENCE (Drôme)

AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES DIGESTIVE, ABSORBANTE, ANTISEPTIQUE

Agit rapidement, Calme la Douleur. Est un topique stomacal et intestinal.

Combat les Fermentations. Combat les Diarrhées de toute nature. Absorbe les Gaz.

Deux cachets au commencement de chacun des deux principaux repas.

Pharmacie A. DUPUY, 225, rue Saint-Martin – PARIS.

SAVON ANTISEPTIQUE au goudron boraté

DE J. LIEUTAUD AINÉ

Pour eviter les contrefaçons, exiger la marque et la signature ci-contre,

Ce savon, préparé d'une façon irréprochable avec des produits purs, est recommandé par les plus grands de la Peau, Eczémas, Dartres, etc., et pour les antiseptiques qui précèdent et suivent les opérations chirurgicales.

PRESERVATIF SOUVERAIN EN CAS D'EPIDÈMIE ET PRÉCIEUX POUR LES SOINS HYGIÉNIQUES QUOTIDIENS ET INTIMES

Il est particulièrement recommandé à tous ceux qui sont appelés à donner des soins aux malades atteints de projet de maladies contagieuses. Il est très efficace aussi pour le savonnage des téguments et pour les soins Repreté des accouchées. — PROSPECTUS EN DIVERS ES LANGUES. — PRIX: 1 FRANC. Exceptionnelles à MM. les Docteurs et Médecins ainsi qu'aux Sages-Femmes.

Cette Peptone, fabriquée d'après les dernières données scientifiques, est un produit remarquable tant par ses qualités organoleptiques que par sa richesse en matières directement assimilables. Cette Peptone a, en outre, l'avantage d'être d'un prix modéré qui en permet un usage prolongé.

ÉCHANTILLONS: Léon DANJOU, Pharmacien de 1re classe, ex-interne

LABORATOIRE

DE

Bactériologie et d'Urologie

DE TOURS

Dr BOUREAU, à Tours

10 fr. Crachats et recherches diverses Urines, dosages, études microsco-

10 fr. 20 fr. et piques.....

R.AGEES au Lactate de Fer de

Approuvées par l'Académie de Médecine. FER le PLUS ASSIMILABLE Dose : Cinq centigrammes par Dragée.

ABÉLONYE & Cie, 99, Rue d'Aboukir, PARIS

Médaille d'Qr : Société de

DRAGEES

AMPOULES Injections hypodermiques à 0,15 centigr.

SOLUTION Flacons d'Ergotine de 30 gr. Tubes de 2 grammes. stérilisée au (1/10°)

LABELONYE & C'*. 99, Rue d'Aboukir, PARIS.

GAZEUSE INALTERABLE

DYSPEPSIE, GASTRO-EN DEBILITE, Maladies du FOIE et des REINS

TRÈS DIURETIQUE Spéciale dans la DIARRHÉE INFANTILE

La REINE est facturée prix coûtant aux Médecins qui s'adressent à M. CHAMPETIER, Pharmacien à VALS.



au lait pur des Alpes Suisses Le meilleur aliment pour les bébés, dans

les cas d'insuffisance du lait de la mère.

DONNER AU RIBERON ALTERNATIVEMENT AVEC LE SEIN. Dans les Pharmacies

MM. les Docteurs sont priés de demander des échantillons gratuits à MM. G. MARÉGHAL et Cie, 29 bis, rue des Francs-Bourgeois.

Le XEROFORME le seul produit remplacant avantageusement l'IODO-FORME.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

REZZA

PROPRIÉTÉ DU DÉPARTEMENT DE LA CORS

BAU MINERALE FERRIGINRUSE ACIDU

La plus riche en Fer, Manganèse et Acide carbonique sans rivale pour

Gastralgie, Fièvres, Chlorose, Aném

Et toutes les maladies provenant de

L'APPAUVRISSEMENT DU SANG

Chez tous les pharmaciens et marchands d'eal minérales. — Administr. : 3, r. Rossini, PARIS

se méfier des contresaçons. — Exiger l'étiquette

MORRHUINE PUY

A fait le sujet d'une communication à l'Académie de Médecine de Paris (20 Novembre 1901)

SIMPLE ou GAIACOLÉE (Carb. de Gaïacol neutre)

LA MORRHUINE SIMPLE contient par cuillerée à soupe : 23 gr. d'Huile de foie de morue naturelle. 0,25 d'Hypophosphites, 2 gr. de Malt digestif. Contre Lympha!isme, Rachitisme, Scrofulose, Croissance, Anémie

contient par cuil. à soupe : 0,25 de carb. de Gaiacol neutre (Duotal); LA MORRHUINE GAIACOLÉE 25 gr. de Morrhuïne simple.

Contre Affections broncho-pulmonaires, Emphisème, Tuberculoses, Adénites

Emploi : Par cuill. à bouche ou à café (selon l'âge) avant les repas, délayée dans un peu d'eau, de lait ou de bière Dépôts à Paris : PHARMACIE CENTRALE DE FRANCE ; MONNOT-BARTHOLIN ; toutes les bonnes Pharmacies

Echantillons gratuits, Littérature, Renseignements : PUY, Pharmacien, Grenoble (Isère)

TOUS LES INCONVÉNIENTS DE L'IODURE DE POTASSIUM supprimés par les DOCTEUR

AVANTAGES. - Plus de Pyrosis -Dissolution dans l'estomac - Tolérance parfaite - Plus de dégoût - Inaltérabilité absolue - Prix modéré -- Le flacon de 80 capsules dosées à 0,25 cg. d'IK:

AVIS IMPORTANT — Nous prions MM. les Docteurs de bien prescrire et exiger : Capsules du Dr AILAINE et aussi de nous demander échantillon, littérature et renseignements qui leur permettront d'apprécier les avantages RÉELS que nous indiquons.

Concessionnaire: Léon DIEU, 54, rue Lafayette. - PARIS



DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAI

Employée avec grand succès depuis plus de trente ans dans les Dyspepsies, état nerveux, Anémie, **Vomissements des femmes enceintes**. Chlorose, Convalescences, suites de Cou-ches. — L'Eau d'Alet, de l'Etablissement thermal, se trouve chez tous les Marchands d'Eaux minérales et Pharmaciens.

Pour éviter toute confusion, exiger sur les bouteilles une étiquette portant au bas l'indication ci-après: SOURCE BUVETTE DE L'ÉTABLISSEMENT THERMA

ANTISEPTIQUE « DÉSINFECTANT

ECHANTILLON GRATUIT à MM. les Médecins qui en font la demande à la SOCIÈTE FRANÇAISE DU LYSOL, 22 et 24, Place Vendôme, Paris. STATISTIQUE DU SERVICE DE MÉDECINE DE L'ASÎLE GATIEN DE CLOCHEVILLE PENDANT L'ANNÉE 1903.

Par le D' BEZARD

Médecin en chef

Dans le courant de l'année 4903, nous n'avons pas eu un décès causé par une maladie aiguë. Nous tenons à signaler ce fait avant d'entrer dans les détails de notre statistique. C'est la première fois qu'il se produit depuis la fondation de l'Asile.

Les affections tuberculeuses sont toujours en progression.

1903 — 76 cas 1903 — 79 —

Les maladies infectieuses ont présenté sensiblement la même fréquence, sauf la scarlatine qui est en diminution.

1902 — 18 cas 1903 — 3 —

Le nombre des journée a été de 18.328 au lieu de 19.338. Le nombre des entrées a été de 372 au lieu de 454.

1903 — garcons: 177 au lieu de 198 en 1902 — filles: 145 — 226 —

La durée moyenne de séjour s'est élevée à 43 jours au lieu de 38 en 1902.

RÉSULTATS OBTENUS

Guérisons	275
Améliorations	78
Etat stationnaire	13
Décès	6

CAUSE DES DÉCÈS

Tuberculose pulmonaire	2
Tuberculose inéningée	2
Entérite tuberculeuse	1
Péritonite tuberculeuse.	1

Il faut aussi signaler que la moyenne des décès pour les affections tuberculeuses a été moindre cette année.

1903 — 7.59 au lieu de 11.84 en 1902

CLASSIFICATION

1. - Maladies générales

- 1. Maladies dont l'origine microbienne est démontrée actuellement.
 - A. Grippe: 9 cas, 9 guérisons.
 - B. Dothiénentérie: 3 cas, 3 guérisons.
 - C. Roséole: 1 cas, 1 guérison.
 - D. Rougeole: 26 cas, 26 guérisons.

Plusieurs enfants atteints de cette maladie ont eu comme complications des bronchites et de la coqueluche, un a présenté comme accident consécutif, de l'erythème noueux.

E. Scarlatine: 3 cas, 3 guérisons.

F. Coqueluche: 26 cas, 26 guérisons.

Plusieurs malades ont eu de la bronchite et de la broncho-pneumonie.

G. Diphtérie.

a. Angine: 4 cas, 4 guérisons.b. Laryngite: 2 cas, 2 guérisons.

Un enfant à la suite de sa laryngite a été atteint de broncho-pneumonie et d'albuminurie.

H. Erysipèle: 1 cas, 1 guérison.

I. Oreillons: 1 cas, 1 guérison.

- 2. Maladies dont l'origine microbienne n'est pas nettement démontrée actuellement.
 - A. Affections rhumatismales.
 - a. Rhumatisme articulaire aigu: 1 cas, 1 guérison.
 - B. Anémie: 4 cas, 3 guérisons, une amélioration.
 - C. Lymphatisme: 12 cas, 12 guérisons.
 - D. Erythème noueux: 4 cas, 4 guérisons.

3. — Maladies cutanées et syphilitiques.

A. Impetigo.

- a. Parasitaire: 1 cas, 1 guérison.
- b. Non parasitaires: 30 cas, 30 guérisons.
- B. Eczéma: 9 cas, 8 guérisons, 1 amélioration.
- C. Teigne: 5 cas, 1 guérison, 4 enfants sont encore en traitement.
 - D. Urticaire: 1 cas, 1 guérison.
 - E. Syphilis: 4 cas 4 guérisons.

Les enfants étaient tous atteints de syphilides.

Il n'est question ici que des malades ayant séjourné à l'asile. Depuis cette année le service externe des maladies cutanées a pris une très grande extension.

1252 pansements ont été faits à 80 enfants qui étaient atteints des affections suivantes :

La teigne et la pelade ont surtout nécessité beaucoup de soins et de nombreux pansements. Sur les 65 présentant des plaques de teigne et de pelade, 50 ont été traités régulièrement — 34 sont guéris: il en reste encore 16 au 31 décembre. Les enfants qui avaient de l'eczéma et de l'impétigo sont tous guéris.

II. MALADIES LOCALES

1. - Maladies de l'appareil digestif.

A. Stomatite:

a. Aptheuse: 1 cas — 1 guérison.

B. Angine:

a. Amygdalite simple: 7 cas, 7 guérisons.

C. Embarras gastrique: 56 cas, 56 guérisons.

D. Dyspepsie: nervo motrice 7 cas, 7 guérisons.

E. Entérite:

a. Aiguë: 2 cas, 2 guérisons.

b. Chronique: 4 cas 3 améliorations — une

F. Diarrhée: 1 cas, 1 guérison.

G. Tœnia: 2 cas, 1 guérison.

H. Ictère: 2 cas — 2 guérisons, I. Congestion du foie: 1 cas — 1 guérison. J. Péritonite: tuberculeuse — 1 cas — une mort.

2. — Maladies de l'appareil respiratoire.

A. Laryngite: 1 cas — 1 guérison.

B. Bronchite aiguë: 31 cas — 29 guérisons — 2 non guéris sortis sur la demande des parents.

C. Broncho-pneumonie: 3 cas - 3 guérisons. D. Pneumonie: 5 cas — 5 guérisons

E. Congestion pulmonaire: 3 cas — 3 guérisons.

F. Asthme: 1 cas — une amélioration

G. Tuberculose pulmonaire: 71 cas — 68 améliorations

1 état stationnaire — 2 décès.

3. — Maladies de l'appareil circulatoire.

A. Insuffisance mitrale: 2 cas - 2 états stationnaires.

B. Hypertrophie du cœur; 1 cas — 1 amélioration.

4. — Maladies de l'appareil géuito-urinaire.

A. Vulvo-vaginite: .

a — avec gonocoques: 5 cas — 5 guérisons.

b — sans gonocoques: 1 cas — 1 guérison.

B. Incontinence d'urine: 4 cas — 3 guérisons — 1 amélioration.

5. — Maladies du système nerveux.

A. Chorée: 4 cas - 4 guérisons.

B. Hystérie: 3 cas — 3 guérisons.

C. Méningite tuberculeuse : 3 cas — 2 décès.

Une enfant dans le même état que le jour de son entrée est sortie sur la demande des parents.

D. Monomanie: 1 cas. L'enfant dans le même état qu'à son entrée est sortie de l'asile pour être conduite dans un service spécial.

ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUE

L'ABBÉ BOURGEOIS

Un des fondateurs de l'Archéologie préhistorique

SON ŒUVRE

Par le D' François HOUSSAY (de Pont-Levoy)

(Suite)

Pour faciliter aux géologues qui se livrent à ce genre de recherches le moven d'établir des comparaisons toujours si utiles à la science, je vais décrire sommairement les types que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société.

Plus tard, unissant nos efforts à ceux de M. le marquis de Vitbraye, nous ferons figurer ces types dans un travail plus étendu. M. l'abbé Delaunay et M. Bouvet, qui possèdent de riches collections en ce genre, nous prêteront leurs concours.

Nº 1. Haches. — On est convenu de nommer ainsi des instruments de forme très variée qui ont plus ou moins de ressemblance avec les haches de l'époque celtique. Nous

avons remarqué les variétés suivantes:

A. Hache en forme d'amande, finement travaillée, de forme régulière et offrant la plus grande similitude avec certains exemplaires de Saint-Acheul. Longueur, 10 centimètres.

B. Hache grossière, taillée par larges éclats et affectant la forme triangulaire. Longueur, 12 centimètres.

C. Hache lancéolée, présentant un côté plat qui n'est pas travaillé et un autre convexe, façonné par petits coups.

D. Hache voisine pour la forme de la variété B, mais offrant un commencement de polissage. L'existence des haches polies dans le diluvium n'ayant pas encore été constatée d'une manière authentique, je n'oserais pas dire que cet exemplaire à physionomie diluvienne n'a pas été retouché à une époque subséquente. M. Boucher de Perthes, dans ses Antiquités celtiques et antédiluviennes, cite plusieurs faits de ce genre.

J'ai aussi rencontré des haches entièrement polies, mais leur forme allongée, épaisse, et la matière (1) dont elles sont faites, accusent une époque moins reculée; c'est le

type celtique.

Nº 2. Hachettes. - Je désigne sous ce nom un très grand nombre de petites haches ou de petits coins dont les formes sont trop variées pour que je puisse entreprendre de les décrire.

Nº 3. C'est un véritable ciseau très tranchant et façonné avec beaucoup de soin. Longueur, de 6 à 8 centimètres.

Nº 4. Ce type que je ne sais comment nommer, est une hache triangulaire très épaisse à la partie postérieure, et dont la partie antérieure, au lieu d'un bord tranchant, présente une pointe plus ou moins acérée; c'était sans doute un instrument de guerre.

Nº 5. Grattoirs. — C'est une lame plus ou moins lon-

(1) La matière de ces haches est constamment une substance étrangère au pays, comme le granite, la serpentine, ou un silex blanchâtre qui pourrait bien être d'origine jurassique et dont l'usage paraît avoir été très répandu.

gue, arrondie à l'une de ses extrémités, et présentant presque toujours en dessus une arête longitudinale qui la divise en deux parties égales. Quelquefois, elle est taillée de manière à ménager un manche dans la partie postérieure; je ne connais pas de formes dont le travail soit plus évident. Longueur, de 4 à 10 centimètres. M. Boucher de Perthes a signalé ce type remarquable parmi les instruments des tourbières (1).

Il ne le signale pas dans le diluvium, mais il a été trouvé par M. l'abbé Delaunay dans la brèche osseuse de Vallières. Quelle était sa destination? Peut-être servait-il à préparer les peaux, à polir l'os ou le bois, comme encore aujourd'hui, dit-on, chez certaines peuplades sauvages.

N° 6. Couteaux ou éclats. — Ces formes sont très communes et très variées. Je vais citer les plus caractérisées.

A. Lame très mince avec une ou deux arêtes longitudinales sur la partie convexe. La longueur varie de 2 à 20 centimètres.

B. Lames plus épaisses, généralement arrondies à l'extrémité antérieure, et dont la partie convexe a été façonnée au moyen de petits coups nombreux.

C. Eclat très étroit, épais, à face convexe très prononcée, et terminée par une pointe mousse.

D. Eclats très robustes en forme de prismes triangu-

Nº 7. Têtes de lance. — Ce sont des prismes triangulaires ou des lames épaisses dont les pointes ont été façonnées avec une intention évidente. Leur longueur varie de 8 à 15 centimètres.

Nº 8. Pointes de flèche. — Eclats allongés ou triangulaires, avec une pointe très aiguë. Dans certains exemplaires, cette forme n'a pu être obtenue que par un grand nombre de petits coups de marteau et alors le travail est incontestable. Longueur, de 4 à 6 centimètres.

Parmi ces pointes de flèche, il en existe une très petite, finement travaillée et présentant deux ailes comme celles du Danemark. C'est un type d'une époque plus récente.

Nº 9. Eclat assez épais, présentant l'aspect d'une feuille d'orme. 7 centimètres de longueur sur 6 de largeur.

Nº 10. Scies. — Eclats allongés à dos épais et à tranchant denté. Longueur, 9 centimètres.

No 11. Silex en forme de croissant dont la courbure interne paraît avoir servi à polir des corps cylindriques.

N° 12. Silex de forme irrégulière avec une ou plusieurs pointes dues le plus souvent à une transformation des tubercules qui existaient naturellement dans la pierre. Ces instruments qui pèsent jusqu'à 2 kilogrammes pouvaient former une arme redoutable.

No 13. Massues. — Gros silex simplement équarris et dans lesquels on a ménagé un éperon court et très fort ou une espèce de bec un peu recourbé; on y remarque quelquefois des traces de percussion.

N' 14. Haches très grossières présentant de chaque côté du tranchant deux ailes qui leur donnent l'apparence

d'une fleur de lys.

Nº 45. Pierres de jet. — Silex grossièrement taillés, conservant des arêtes tranchantes et affectant la forme sphérique. J'en ai vu de semblables provenant des kjökken-

moddings du Danemark, dans l'intéressante collection de M. Lartet.

Nº 16. Petits blocs à cassure rubanée, desquels on a évidemment détaché des éclats. Ce sont les *nuclei* des archéologues.

Nº 17. Silex de forme oblongue, taillés grossièrement en prismes ou conservés dans leur état naturel. Les nombreuses traces de percussion qu'on y remarque prouvent que ces instruments étaient des *marteaux*.

Ces marteaux nous révèlent, en partie du moins, les procédés employés pour la fabrication des autres instruments. Ce n'était pas au moyen d'une pression, mais par un choc, une percussion que les éclats étaient enlevés.

En frappant sur un silex avec un autre silex, j'ai obtenu, dès la première tentative, plusieurs couteaux parfaitement caractérisés, et le bloc dont je les ai détachés a pris la forme des nuclei décrits sous le n° 46. Comme je m'en suis convaincu en observant la taille des pierres à fusil dans notre département de Loir-et Cher, l'habileté consiste principalement à bien choisir le point sur lequel on doit frapper pour opérer la cassure (4).

La nature de la pierre n'est pas non plus indifférente. Les silex à pâte fine et dure, à cassure nettement conchoïdale sont ceux qui offrent le plus de chances de succès. C'est pour cela sans doute que les artistes grossiers de la période antédiluvienne recherchaient de préférence, pour leurs travaux, certains galets crétacés bruns et noirs dont il serait difficile de préciser l'étage et le gisement primitifs (2); ils employaient aussi les nodules siliceux jaunâtres de l'étage sénonien qui affleurent au fond des petites vallées, le silex lacustre de la Beauce et les grès roulés de l'époque tertiaire.

Je ne signalerai, en fait de poterie, qu'un fragment formé d'une pâte noire très grossière, au milieu de laquelle sont semés des parcelles de feldspath blanc. Je ne sais à quelle époque il faut le rapporter, mais sa composition paraît accuser une très haute antiquité.

Des morceaux de charbon (1) trouvés à Vallières dans la brèche osseuse et à Pont-Levoy, entre la terre végétale

(1) Les tailleurs de pierre à fusil font sécher les silex au soleil sur le bord des puits d'extraction ou au feu de leurs appartements, jusqu'à ce que l'eau de carrière soit évaporée. Des ouvriers, envoyés d'Egypte par Mehemet-Ali pour se former à ce genre d'industrie, s'exercèrent pendant plusieurs semaines, sans obtenir aucun résultat, parce que les gens du pays qui les voyaient avec déplaisir se gardaient bien de leur faire connaître cette précaution indispensable. L'ouvrier, tenant le nodule dans la main gauche, frappe avec la droite et le sépare en deux parties égales au moyen d'un gros marteau à deux pointes mousses, nommé assommoir. Il divise ensuite successivement chacune des deux moitiés en éclats longs et minces qu'il obtient en frappant avec un marteau plus petit sur le bord de la surface vive. Le nucleus est naturellement le résultat de cette percussion opérée tout autour du bloc siliceux. Pour subdiviser les éclats en tronçons, l'ouvrier les pose sur une petite enclume de fer non trempé, tranchante comme un ciseau et solidement fixée. Ensuite il frappe sur le silex un peu en deça du point qui porte sur l'enclume, au moyen d'un petit marteau discoïdal à manche cour, nommé roulette. Par ce procédé, il devient facile d'enlever de petits éclats d'une grande tinesse et d'imiter la plupart des formes anciennes les plus remarquables. On arrive promptement au même résultat avec des enclumes et des marteaux de pierre; mais la fabrication des haches devait exiger un mode bien différent.

(2) Ces silex pourraient bien appartenir à la zône de l'Inoceramus problematicus, comme ceux que l'on exploite pour la pierre à fusil.

(1) Parmi les nombreux silex que nous avons recueillis à la surface du sol, quelques-uns sont fendillés comme s'ils avaient subi l'action du feu

⁽¹⁾ Antiquités celtiques et antédiluviennes, t. I, pl. 16, n° 32.

et le diluvium, font augurer que nous découvrirons quelque chose de plus complet.

Tous les autres débris sont de l'époque gallo-romaine.

Depuis la rédaction de ce travail, nous avons fait une excursion dans les terrains quaternaires de la Somme, et nous avons trouvé par nous-même ou par les ouvriers, dans les sablières de Saint-Acheul, presque tous les types recueillis sur le sol à Pont-Levoy.

Nous avons rencontré ces mêmes types à la surface, sur les hauteurs qui dominent Amiens et Abbeville.

Extrait des Comptes rendus du Congrès d'antropologie et d'archéologie préhistorique Session de Paris, 1867.

L'Homme Tertiaire.

Etude sur des silex travaillés, PAR M. L'ABBÉ BOURGEOIS.

J'ai signalé le 7 janvier 1867 (comptes rendus de l'Académie des sciences) l'existence de silex taillés dans le dépot à Elephas meridionalis de Saint-Prest, là même où M. Desnoyers avait déjà recueilli des ossements qui lui paraissaient avoir été incisés par l'homme, Depuis, j'ai dû naturellement porter mes investigations sur des terrains de date plus ancienne, et c'est le résultat de ces recherches que je me propose de vous communiquer aujourd'hui.

Comme il existe une liaison intime, nécessaire même, entre la géologie et l'archéologie des premières époques préhistoriques, je dois exposer d'abord en quelques mots la constitution géologique du sol dans la commune de Thenay, près Pont-Levoy, où j'ai fait mes principales observations. Voici l'ordre des couches de haut en bas :

1º Alluvion quaternaire des plateaux composée de limon

et d'argile avec grains quartzeux et siliceux.

2º Faluns de Touraine, c'est-à-dire sables ou grès avec coquilles marines très nombreuses et ossements de mammifères. Les débris de mammifères proviennent pour la plupart des Sables de l'Orléanais et ne sont là qu'en vertu d'un remaniement, ainsi que je l'ai prouvé dans une note, communiquée à l'Académie des Sciences, le 4 mars 1867.

3º Sables fluviatiles de l'Orléanais avec ossements, principalement à la base (Pliopithecus antiquus, Amphicyon giganteus, Dinotherium Cuvieri, Mastodon angustidens, Mastodon tapiroides, Rhinoceros brachypus, etc.

4º Calcaire de Beauce compact à la partie supérieure et marneux à la partie inférieure. Je n'ai pu y recueillir que trois ossements d'un rhinocéros à quatre doigts (Acerotherium?)

5º Argile ou craie à silex (zône du Spondylus spinosus.) Les nodules de l'argile et de la craie à silex sont généralement intacts, possèdent leur croûte primitive et ne présentent pas la moindre trace de l'action de l'homme.

Mais je commence à trouver les silex travaillés dès la base du calcaire de Beauce, c'est-à-dire dans la partie marneuse. La couche qui les contient se décompose ainsi dans la marnière de M. Apollinaire Chaumais, sur la rive gauche du ruisseau qui traverse le village :

6° A. Calcaire de Beauce lacustre à l'état de

marne avec nodules de calcaire sans silex	0m50
5. Marne plus argileuse où j'ai rencontré les ossements du rhinocéros à quatre doigts. Les	
silex travaillés y sont rares	0m45
Les silex travaillés se montrent quelquefois au sein même des nodules,	0m80
3º Argile jaune ou verdâtre contenant des nodules calcaires décomposés et de petits cal-	

0m35 gisement des silex travaillés..... 2. Marne offrant encore quelques silex travaillés à la partie supérieure et se confondant d'une

loux roulés, d'origine crétacée. C'est le principal

manière insensible avec l'argile à silex......

J'ai comparé minutieusement ces instruments tertiaires avec ceux que j'ai recueillis en si grand nombre à la surface du sol dans la même contrée, et je n'ai pas tardé à remarquer la complète identité des types fondamentaux. Comme partout ailleurs et comme à toutes les époques subséquentes, ce sont des outils pour couper, percer, ràcler ou frapper. Mais de même qu'à Saint-Prest, je n'ai pas rencontré la forme classique de Saint-Acheul.

Quoique l'aspect général de ces instruments dénote un travail grossier, néanmoins on y observe des retouches fines et faites avec habileté. Pour apprécier le talent des ouvriers primitifs qui les ont fabriqués, nous devons tenir compte de la nature des silex qu'ils avaient à leur disposition. C'étaient des nodules caverneux et à cassure esquilleuse, empruntés aux couches supérieures du terrain crétacé. Les silex à pâte fine et homogène de la craie Turonienne à inocérames, qui furent si artistement travaillés pendant l'époque de la pierre polie et qui sont encore employés aujourd'hui pour la fabrication de la pierre à fusil, n'existaient pas alors dans le pays. C'est pendant la période quaternaire qu'ils ont été amenés sur nos plateaux par les eaux du Cher.

Beaucoup de ces instruments ont été déformés par l'action du feu, et, conséquemment, il faut admettre que l'homme était en posession de cet élément. Je ne puis expliquer par la foudre un phénomène qui se présente avec les mêmes caractères et les mêmes circonstances dans plusieurs localités séparées par une distance de 30 à 40 kilomètres. On dirait que des habitations lacustres semblables à celles de la Suisse ont été détruites par un incen-

die.

Ces silex qui ne sont plus dans leur position originelle puisqu'ils proviennent de la craie, ont été transportés là par une cause quelconque. Pour un grand nombre, on peut invoquer l'action de l'eau, car on y remarque des traces d'érosion; mais il en est aussi dont les arêtes sont vives et qui par conséquent n'ont pas été roulés. Quelquefois les arêtes sont vives à la partie de l'instrument qui devait recevoir le manche, et la partie destinée à frapper ou à percer a été polie par l'usage.

Enfin, je trouve là presque tous les signes auxquels on

reconnaît l'action de l'homme, savoir : les retouches, les entailles symétriques, les entailles artificielles produites pour correspondre à une entaille naturelle, les traces d'usure et surtout la reproduction multipliée de certaines formes.

La présence des silex tailles à la base du calcaire de Beauce est un fait étrange, inouï de haute gravité, mais un fait indubitable pour moi. Je n'ai point la prétention ni l'espérance de faire partager ma conviction personnelle à tous les savants illustres qui sont venus ici des régions les plus éloignées pour étudier ces importantes questions, mais je les prie de considérer, sérieusement les pièces que j'aurai l'honneur de tenir à leur disposition pendant plusieurs jours, et je les invite à venir faire un examen comparatif sur les lieux mêmes dans les collections que je n'ai pu apporter avec moi.

Les instruments que j'ai recueillis dans les Sables de l'Orléanais, confondus avec les ossements de nos grands proboscidiens, sont exactement semblables pour la forme et l'imperfection du travail, mais quelques-uns ont été fabriqués avec le silex meulière du dépôt précédent. Je dois signaler ici un galet composé d'une pâte artificielle mélangée de charbon. Je l'ai trouvé avec des ossements de mastodonte et de dinothérium dans une assise qui évidemment n'avait pas été remaniée, mais à une profondeur moindre, parce que la partie supérieure a été enlevée.

Les silex taillés des faluns sont mêlés à des coquilles perforantes qui indiquent l'existence d'un ancien rivage et quelquefois incrustés par des huîtres. Ils sont en général plus roulés et paraissent provenir par voie de rema-

niement des dépôts antérieurs.

En comparant entre eux les instruments de silex du calcaire de Beauce, des sables de l'Orléanais, des faluns et du dépôt présumé pliocène de Saint-Prest, je ne puis reconnaître un progrès dans le travail; mais quand nous arrivons à nos alluvions quaternaires des plateaux, nous commençons à trouver ces formes élégantes dont les plus beaux specimens figurent à l'Exposition dans la galerie de l'Histoire du travail. Puis viennent les instruments plus parfaits encore que nous considérons comme contemporains des monuments mégalithiques. L'homme de ces contrées possédait alors, ainsi que je l'ai dit plus haut, une matière première, de meilleure qualité, apportée par les courants diluviens et aussi, sans doute, une plus grande habileté.

Tel est le résumé de mes observations dans la commune de Thenay. Je dois ajouter que j'ai constaté quelque chose d'analogue à Billy près Selles-sur-Cher, dans le même département. Là il existe aussi vers la base du calcaire de Beauce une assise ossifère exploitée par M. le marquis de Vibraye, M. l'abbé Delaunay et moi. Nous y avons rencontré deux espèces de rhinocéros, dont l'une est petite comme celle de Thenay, un Palæochærus, un tapir, deux espèces du genre amphicyon, plusieurs petits ruminants du genre Amphitragulus ou Dremotherium, un crocodile, etc... Or, il existe au milieu et au-dessous de ces ossements des silex noirs fendillés et craquelés comme ceux de Thenay, sur lesquels je crois apercevoir des traces de l'action de l'homme.

Quand ces faits auront été constatés par d'autres plus autorisés que moi, quelles conclusions devrons-nous en tirer relativement à l'ancienneté de l'homme? Au point de vue purement scientifique, la question me paraît impliquer de nombreux mystères, et je crois que nous ne devons rien affirmer sous la plus grande réserve. En effet, je crois pouvoir dire que nous ne possédons pas encore de chronomètres certains.

Si nous consultons le caractère archéologique, nous voyons que les silex travaillés de toutes les époques tertiaires paraissant de même date.

La stratigraphie ne fournit pas un meilleur critérium. Le calcaire de Beauce a pu se former rapidement comme les travertins d'Italie. Si les sables de l'Orléanais s'étaient déposés lentement pendant une longue série de siècles, les ossements se présenteraient à des niveaux différents, tandis que nous les rencontrons toujours à la base. Les faluns ne disent rien non plus de précis sur la durée des

époques géologiques.

Les plus fortes preuves en faveur d'une prodigieuse antiquité de l'homme sont tirées de la paléontologie. Sur les bords du lac de Beauce, l'homme vit au milieu d'une faune qui disparaît presque totalement. Puis apparaissent tout-à-coup, avec les sables fluviatiles de l'Orléanais, le singe anthropomorphe Pliopithecus antiquus, le Dinotherium Cavieri, le Mastodon angustidens, le Mastodon tapiroïdes, le Mastodon pyrenaïcus, etc. Ces espèces qui persistent peut-être pendant l'époque des faluns, font ensuite place à la faune quaternaire que j'ai trouvée près de là dans la brèche osseuse de Vallières (Rhinoceros tichorhinus, Hyæna spelæa, Felis spelæa,) etc. Vient enfin la faune con-



temporaine. Mais pour calculer avec certitude le temps nécessaire à toutes ces substitutions ne devons-nous pas préalablement en connaître le mode et la cause? Or la naissance et la mort des espèces est encore plus mystérieuse pour nous que la naissance et la mort des individus. Quand nous voulons expliquer ce mystère qui projette son ombre sur toute la géologie, nous avons à choisir entre deux hypothèses.

La première, l'hypothèse des créations successives, s'accorde bien avec la puissance de Dieu; mais quand je cherche la raison de ces destructions et rénovations continuelles d'espèces dans un milieu qui ne paraît pas avoir subi des modifications profondes, j'avoue que je ne l'aperçois pas.

La seconde, l'hypothèse du transformisme, a été posée et défendue avec une science incontestable; mais à chaque fait qui l'établit on pourrait peut-être opposer un fait qui la renverse. Pour ne pas sortir du cercle de mes observations, je citerai seulement l'apparition brusque du dinotherium et du mastodonte. On n'a jamais rencontré la moindre trace de ces grands proboscidiens parmi les nombreux ossements de rhinocéros trouvés dans le calcaire de Beauce à Billy (Loir-et-Cher). Ils n'existaient pas non plus dans le calcaire de Montabuzard. Puis tout-àcoup les sabies de l'Orléanais, qui se rattachent au calcaire de Beauce par leur faune malacologique, nous montrent partout leurs débris gigantesques. Où sont donc les formes intermédiaires qui les ont précédés ?

En résumé, nous sommes en présence de l'inconnu. Notre devoir est donc de recueillir consciencieusement les faits et de nous montrer sobres d'affirmations jusqu'à ce que la lumière soit faite. Nous devrons sans doute vieillir l'homme Européen, mais nous devrons peut-être aussi rajeunir nos fossiles,

Note additionelle. — Je n'ai point signalé quelques ossements de ruminants présentant de légères incisions, parce qu'il ne m'est pas prouvé que ce soit l'œuvre de l'homme; mais M. l'abbé Delaunay, auquel j'avais communiqué mes découvertes, s'est empressé de les contrôler en faisant des recherches en dehors du département de Loir-et-Cher, et tout récemment il a trouvé, dans les faluns des environs de Pouancé (Maine-et-Loire), des côtes et un humérus de Halitherium sur lesquels on remarque des entailles profondes qui sont dues à l'action de l'homme. Si on considère que ces ossements sont d'une extrême dureté et qu'ils n'ont pu être incisés d'une manière aussi nette que lorsqu'ils étaient encore frais, on comprendra que la constatation du gisement devient inutile, quoiqu'elle ait été faite avec le plus grand soin.

N. B. — Le mémoire suivant sur l'Archéologie préhistorique se rattachant surtout à la question de l'homme tertiaire doit, malgré la généralité des matières qu'il embrasse, précéder la communication faite au congrès de Bruxelles.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

Vendôme (XXXIXº Session)

Mémoire sur l'Archéologie préhistorique

ANGERS, 1873. IMPRIMERIE LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU

L'abbé Bourgeois se propose de parler d'une manière générale de l'Archéologie préhistorique :

I. Age de pierre. — Pour subdiviser l'âge de pierre, on a pris en considération non la substance, mais la forme,

c'est-à-dire la perfection du travail.

A. Période de la pierre simplement taillée ou paléolithique. — L'homme taille la pierre par éclats au moyen de percuteurs. Boucher de Perthes a découvert des débris de l'industrie humaine au-dessous des dépôts qui se produisent dans des terrains considérés comme géologiques par Cuvier et Brongniart et où l'homme et ses restes d'industrie sont associés à des espèces animales qui n'existent plus. Il a constaté ce fait dans des terrains plus anciens encore.

Pour établir ces subdivisions de l'âge de la pierre taillée on s'est basé sur des données stratigraphiques et paléontologiques. De là, cette expression l'homme tertiaire, l'homme quaternaire: ou celle-ci; l'homme de l'époque du mastodonte, l'homme de l'époque du mammouth, l'hom-

me de l'époque du renne.

A° L'homme tertiaire. — « J'ai été le premier dit l'abbé Bourgeois, à signaler des silex travaillés par l'homme dans les terrains tertiaires. C'est dans le tertiaire moyen, autrement dit miocène, que je les ai rencontrés d'abord. Vers le milieu de l'époque tertiaire, la Beauce était occupée par un grand lac d'eau douce, qui s'étendait vers l'ouest jusqu'à Vendôme. Les calcaires déposés dans ce sol sont exploités pour la construction, à Villeromain, à La Chappe, près .Vendôme, etc...

Là vivaient de nombreux mollusques, entre autres, la lymmée de Nouël, dédiée au père de notre savant collègue. Les rivages étaient peuplés de nombreux mammifères parmi lesquels je puis citer l'acerotherium ou rhinocéros sans cornes, l'anchiterium, qui ressemble au paleotherium par son système dentaire, et au cheval par ses membres; l'amphicyon, intermédiaire entre l'ours et le chien; une sorte de chevrotin, à longues canines cultriformes (amphitragulus elegans), un tapir, etc... enfin l'homme.

Comme je l'ai dit en 1867, au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, tenu à Paris, j'ai trouvé au village de Thenay, près Pont-Levoy, à la base du calcaire de Beauce, et près des limites de l'ancien lac, une grande quantité de silex taillés par la main de l'homme. J'y ai rencontré les types ordinaires, c'est-à-dire des instruments pour couper, pour percer, pour râcler, pour frapper. Plusieurs ont évidemment subi l'action du feu, quelques-uns présentent des traces de percussion ou d'usure, comme ceux qu'on recueille à la surface du sol.

La question du gisement a été déclarée incontestable par tous les géologues sérieux qui ont visité la localité. Pour la rendre plus claire encore, j'ai fait creuser un puits qui traverse les couches tertiaires et, au fond j'ai pu constater l'existence des silex travaillés. L'homme tertiaire a été admis dès lors par des hommes très compétents — le nombre des incrédules diminue chaque jour — mais comme il existe encore bien des contradicteurs, je me propose de provoquer, au congrès de Bruxelles, qui doit avoir lieu le 22 août, la nomination d'une commission composée d'hommes spéciaux pour trancher la question.

L'homme devait alors habiter la partie du Vendômois qui n'était pas occupée par le lac, mais les restes de son industrie n'y sont pas signalés. Cette première époque

pourrait être nommée l'époque de l'acerotherium.

Le lac de Beauce, en vertu d'un mouvement du sol, disparaît, et ses dépôts calcaires, solidifiés, sont traversés par un cours d'eau venant du plateau central. — C'est à ce cours d'eau que nous devons les sables de l'Orléanais, si riches en débris de mammifères. Sur les rivages de ce fleuve, dont nous rencontrons les traces à Neuville, Orléans, Beaugency (Loiret), et à Avaray, Ménars, Cheverny, Chitenay, Les Montils, Thenay (Loir-et-Cher), vivaient de nombreuses espèces d'animaux qui n'existent plus aujourd'hui. J'y ai trouvé un singe de la famille des gibbons hylobates antiquus; le colossal dinotherium avec sa mâchoire inférieure armée d'énormes défenses tournées vers la terre en forme de croc ; des mastodontes, des rhinocéros, des carnassiers de grande taille, beaucoup de ruminants; des crocodiles et des tortues, etc... La flore est en harmonie avec la faune, car les troncs de palmiers y sont communs.

Nous trouvons les débris de l'industrie humaine associés à tous ces restes organiques. Outre les silex taillés plus grossiers que dans l'époque précédente, je dois signaler une sorte de galet composé d'une pâte artificielle, contenant des fragments de charbon végétal. Cette seconde époque pourrait être appelée l'époque du dinotherium.

(N. B. — Les sables de l'Orléanais n'existent pas dans le Vendômois.)

Notre sol, émergé depuis longtemps s'abaisse graduellement au-dessous du niveau de la mer, qui envahit une grande partie se notre département. Les limites extrêmes de ce golfe, sont : Villebarou, près Blois; Soings, Chémery (Loir-et-Cher), et Chabris (Indre). Les dépôts de cette mer, qui n'existent plus qu'à l'état de lambeaux, renferment plusieurs centaines d'espèces de coquilles dont beaucoup vivent encore. On y a recueilli des poissons, des polypiers, et enfin, un cétacé voisin des dugongs nommé halitherium.

A Pont-Levoy, qui est un point littoral parfaitement caractérisé, le falun, c'est le nom donné à ce dépôt marin, a fourni quelques silex taillés. Certains ossements de halitherium apportés des faluns de Maine-et-Loire, par M. l'abbé Delaunay, présentent des incisions profondes qui furent attribuées d'abord à l'action de l'homme. Mais M. Delfortrie, de Bordeaux, a prouvé qu'elles étaient l'œuvre d'un grand squale, le carcharodon megalodon. C'est l'époque du halitherium. Les faluns n'existent pas dans le Vendômois.

C'est ici que nous devons placer les dépôts fluviatiles de Saint-Prest, qui, tout en appartenant aux niveaux les plus élevés de l'Eure, paraissent établir une transition entre la période tertiaire et la période quaternaire. On y a

trouvé une immense quantité d'ossements de l'éléphant méridional et d'autres mammifères, dont les espèces sont perdues. M. Desnoyers, le savant bibliothécaire du Museum, a remarqué sur ces ossements des incisions qu'il rattachait à une origine humaine. On ne connaissait rien alors de plus ancien que les types quaternaires de Saint-Acheul. Le célèbre géologue Lyell, invité à se prononcer sur ce fait nouveau, déclara qu'il réservait son opinion, attendant des preuves d'un ordre plus élevé. Ces preuves, je les fournissais peu de temps après en signalant à l'Académie des silex taillés qui furent admis sans conteste, et qui pourtant, ne sont pas plus caractérisés que ceux du calcaire de Beauce, tant il est vrai que les jugements des hommes sont souvent viciés par des idées préconçues. C'est l'époque de l'éléphant méridional.

Nous ne connaissons rien d'analogue aux graviers de Saint-Prest, dans le Vendômois » (in extenso).

2º L'Homme quaternaire. — Les ossements et débris de l'industrie pendant la période quaternaire sont enfouis dans les alluvions des cours d'eau les brèches osseuses, les grottes et les abris sous roche.

A. Alluvions. — Le terrain de transport des géologues se trouve sur le flanc des collines, au-dessus du niveau actuel des grandes crues. On y trouve des espèces éteintes: (Mammouth, rhinocéros à longs poils, bœuf primitif, hyène, chat des cavernes, cerf à bois gigantesques, des espèces émigrées: (Renne, auroch, bœuf musqué, hippopotame du Nil) De ces espèces, les unes ont émigré vers les régions septentrionales, les autres vers les régions méridionales. Pour expliquer la coexistence de ces animaux dans le même lieu, on conclut à l'absence de températures extrêmes; car on y rencontre des espèces de notre climat: (Cerf elaphus, sanglier, cheval.)

Les débris osseux de l'homme sont rares dans les alluvions quaternaires, mais les débris de l'industrie signalés

par Boucher de Pertes sont partout.

L'instrument de pierre le plus connu de ces dépôts est le type classique de Saint-Acheul, avec perçoirs, couteaux, rares grattoirs, pointes de lances (type Moustier.)

Là encore, il faut distinguer deux époques :

1° Epoque du mammouth, avec espèces éteintes, émigrées et actuelles.

Dans la tranchée de Saint-Ouen à Vendôme (chemin de fer), l'abbé Bourgeois a trouvé assez de pièces pour se convaincre puisqu'il a trouvé des types identiques à ceux que l'on a trouvés, à la surface du sol (la forme de Saint-Acheul ne se trouve que dans les couches plus profondes). C'est sans doute l'époque du mammouth que l'on ne trouve nulle part dans le Loir-et-Cher.

2º Epoque du renne, avec espèces émigrées et actuelles. Les couteaux, têtes de lance, flèches, perçoirs, grattoirs, sont mieux travaillés dans les couches supérieures qui représentent probablement l'époque du renne Les fossiles, qui permettraient d'affirmer manquent. A signaler dans les graviers du Loir, nombre de petits silex incontestablement travaillés et dont la destination est difficile à connaître.

(Voir la note sur le diluvium de Vendôme.)

B. Brèches osseuses. — Rares dans nos contrées, un seul exemple :

Brèche de Vallières où avec MM. de Vibraye et Delaunay, l'abbé Bourgeois recueillit des silex, des ossements travaillés associés avec : rhinocéros à longs poils, hyène, chat des cavernes, grand cerf, bœuf primitif. Toute une faune qui dénote l'époque du mammouth.

C. Grottes et abris sous roches. — N'existent pas dans le pays. C'est leur étude qui a distingué l'époque du mam-

mouth et du renne.

L'abbé Bourgeois se demande si on peut concilier ces faits étranges avec l'enseignement religieux; il trouve qu'il n'y a pas de difficulté sérieuse si on établit une différence radicale entre les opinions et les dogmes. La vraie science ne peut contredire un dogme, mais elle peut modifier ou renverser des opinions.

Aussi, il passait pour audacieux en disant 30 ans avant que les six jours de Moïse étaient des époques, interprétation actuellement enseignée dans les Universités catho-

liques.

Il en sera de même, pense-t-il, pour la chronologie classique que modifieront les découvertes de l'archéologie préhistorique.

Mais depuis quand les systèmes chronologiques sont-ils des dogmes?

Si la science nous oblige à reculer la date vulgairement assignée à l'apparition de l'homme sur la terre, il ne faut pas s'en effrayer.

En géologie on peut se tromper sur la durée des époques, mais si nous devons vieillir l'homme, peut-être faut-il

rajeunir les fossiles.

On s'étonne aussi de voir que la création de l'homme paraît avoir précédé celle de certains animaux, tout cela parce que la Genèse dit : Dieu se reposa le septième jour ; mais elle ne dit pas que la puissance divine n'a rien produit depuis.

Evitons les confusions pour ne pas mettre sur la même ligne les dogmes et les opinions peu fondées. C'est par suite d'une confusion de ce genre que certains savants ont fait une machine de guerre contre la religion, de l'archéologie préhistorique. Les défenseurs de la vérité religieuse n'ont pas voulu reconnaître ce qu'il y a de sérieux et de vrai dans cette science. (1)

B. — Période néolithique. — Période de la pierre polie.
Plus tard, l'homme invente la manière de polir la pierre

en la frottant sur un grès (polissoir).

Ces instruments habilement polis dénotent une civilisation avancée; l'homme cultive les céréales et n'est plus exclusivement chasseur. La faune se compose d'animaux de nos contrées et déjà domestiqués. Les objets d'art sont bien inférieurs à ceux de l'époque précédente.

1º Habitations lacustres. — Il n'y a pas d'exemple local.

2º Dolmens. — Geux du Vendomois ont été décrits par M. Launay.

Les dolmens sont des tombeaux; les perforations destitinées au passage du sang des victimes sont des phénomènes naturels que l'on rencontre fréquemment dans le cal-

(1) Une note du directeur — mise en renvoi — établit que « la responsabilité de toute opinion émise au cours de nos discussions, appartient à celui-là seul qui en est l'auteur; et à moins d'un vote formel, le congrès ne saurait être considéré comme y ayant donné son approbation. »

caire de Beauce. Tous ceux du Loir-et-Cher sont composés de matériaux empruntés à la localité: blocs de calcaire ou meulière lacustre, ou grès et poudingues de l'époque éocène (tertiaire inférieur.)

Les dolmens reposent quelquefois sur les alluvions quaternaires, ce qui prouve stratigraphiquement que ces alluvions étaient déjà formées à l'époque où on construisait les monuments mégalithiques.

3. Pierres Levées

Plus rares que les dolmens (décrites par M. Launay)

4. Buttes

Les buttes en Loir-et-Cher sont assez communes, mais insuffisamment fouillées. On peut affirmer, à priori, qu'elles ne sont pas de la même époque et n'ont pas la même destination. Il en est qui sont probablement des tumulus préhistoriques; le docteur Chauveau fait des autres des postes télégraphiques de l'époque gauloise; d'autres plus récentes sont gallo-romaines ou féodales.

5. Tombeaux en forme de puits

M. Achille de Rochambeau en signale dans la commune de Thoré, mais rien ne peut en caractériser l'âge d'une manière précise, bien que cependant les parois présentent des traces d'outil qui semble être la hache de pierre.

6. Grottes sépulcrales

Rien de local:

7. Polissoirs (décrits par M. Launay

Le plus beau est la *pierre cochée* de Droué, qui présente plus de trente sillons (bloc de grès éocène).

Outre ces polissoirs fixes, il y en a de plus petits en grès, en granit, voire même en silex.

8. Armes et outils de pierre, trouvés à la surface du sol

Haches polies. — Ces haches de formes variées ont un caractère commun; leur extrémité tranchante est plus large que celles qui est destinée à pénétrer dans le manche

Celles que l'on trouve à la surface du sol ne possèdent plus le manche qui est commun dans les habitations lacustres et dans certains dolmens ; souvent même elles sont brisées intentionnellement, car on retrouve dans certaines sépultures des fragments juxtaposés. Cette cassure est le résultat du choc des instruments aratoires.

Ces outils s'aiguisaient de nouveau d'où l'usure oblique ou polissage sur un nouveau plan, qu'on remarque fréquemment.

Elles étaient aussi employées comme armes de guerre, ou symbole de puissance. Leur taille varie de 3 à 25 centimètres.

Têtes de lances. — Les plus belles sont en silex ou plutôt en grès du Grand-Pressigny qui était transporté au

Flèches. — On en distingue huit formes:

Flèche barbelée ou à ailerons avec pédoncules pour attaches.

- avec pédoncule sans ailerons.

- avec échancrures sur les côtés près de la base.

à base évidée.
en losange.
elliptique.

triangulaire.
 à tranchant transversal, la plus commune dans les tourbières du Danemark et les hypogées d'Egypte.

Ces formes sont semblables dans tous les pays du monde, ce qui amène à conclure à l'unité des traditions industrielles, donc à l'unité d'origine.

Racloirs. — Ce sont de larges lames retouchées sur les bords avec une entaille à chaque extrémité. Cette forme appelée type du Grand-Pressigny est commun dans cette station.

Grattoirs. Ils sont fréquents à la surface du sol dans nos contrées, courts et presque discoïdaux; le grattoir double est peu commun sur nos plateaux.

La multiplicité des instruments de ce genre nous autorise à croire que les hommes de cette époque (comme les Esquimaux qui se servent encore du grattoir de pierre emmanché d'un os) employaient la peau des animaux pour se vêtir.

Percoirs. — Poincons en silex et en os.

Scies. — Communes, à grosses dents, plus rares, finement dentées.

Couteaux. — Lames tranchantes plus ou moins longues. Coins ou ciseaux. — Plusieurs variétés plus ou moins tranchantes, instruments rarement polis, le plus souvent bruts.

Pilons de mortier. — Silex longs, cylindriques ou prismatiques, avêc marques de percussion et usure à une extrémité, quelquefois aux deux.

Marteaux ou percuteurs. — Formes diverses, grossièrement sphériques, plutôt en silex d'eau douce à cause de sa dureté.

Broyeurs (pour les céréales et autres grains). — En grès ou en silex dont la surface a été rendue rugueuse par une percussion réitérée; de forme quelquefois cubique, ils présentent souvent une ou plusieurs facettes polies par le frottement.

Formes quaternaires. — Outre ces types, on trouve encore à la surface le type de Saint-Acheul, la hache de Boucher de Perthes avec ses trois variétés : lancéiforme, ovalaire et triangulaire : les deux premières doivent appartenir à l'époque quaternaire, car on ne les rencontre jamais dans les cités lacustres et dans les dolmens, la troisième, à base plus ou moins tranchante, est d'une époque moins bien définie et présente une sorte de transition à la hache polie.

Matière employée pour la fabrication des instruments

Presque tous les matériaux appartiennent à la contrée, silex de craie ou du calcaire de Beauce, les grès sont rares. Il existe peu d'instruments faits de matières étrangères au pays (jadéite, chloromelanite, diorite, aphanite, serpentine, basalte, fibrolithe, et schiste micacé.)

Les haches simplement ébauchées et devant être polies sont toujours en silex, ce qui fait supposer que les haches

polies, en matières étrangères au pays, ont été apportées dans l'état où elles sont.

Stations et ateliers de fabrication dans le Vendômois

Les principaux sont ceux de Huisseau, Artins, les Diorières à Chauvigny Le plus souvent ils sont près des petits cours d'eau et exposés au sud, au sud-est ou au sud-ouest.

Souterrains du château de Vendôme

Il existait plusieurs grottes naturelles comme celle qui est au nord de Vendôme à douze mètres au-dessus du Loir. Pour savoir quelque chose de leurs habitants, il faut voir les fossiles qu'on a eu le bon esprit de conserver : ces ossements appartiennent aux bœuf,cerf, porc, lièvre et à deux oiseaux, le choucas des Alpes (pyrrhocorax Alpinus) et le coq de bruyère à queue fourchue (tetrao tetrix) qui n'existe plus, à Vendôme, même comme oiseau de passage.

Le bœuf, le mouton et le porc sont domestiqués. Un radius de bœuf est celui de la race *Brachyceros* des habitations lacustres de Suisse. Un calcaneum *de mouton* très petit (aucune race connue) est gros comme celui d'un lapin domestique.

Certains ossements de bœuf présentent des incisions qui paraissent produites par un instrument de pierre. Des incisions fines se remarquent sur le milieu de la diaphyse, dans les métacarpiens et métatarsiens du mouton. Des os à moëlle sont fendus longitudinalement ou écrasés avec un marteau qui a laissé des traces. Les épiphyses supérieures du tibia de mouton sont rongées par un carnassier, probablement le chien.

L'ensemble de ces faits autorise à croire que les ossements des souterrains du château de Vendôme remontent pour la plupart à l'Age de la pierre polie. Il est regrettable qu'on n'ait pas eu la pensée de voir si des silex taillés ne leur étaient pas associés.

Les grottes du Breuil (Lunay) Lavardin, Troô paraissent avoir été creusées avec des instruments de fer et sont de ce fait très postérieures.

II. — AGE DU BRONZE

Le bronze est rare dans nos contrées où les instruments de pierre abondent. Il en est de même des instruments de pierre très perfectionnés : haches et marteaux percés d'un trou pour l'emmanchement ; il n'en existe qu'un seul exemplaire. L'abbé Bourgeois ne connaît dans le Vendômois que deux poignards semblables à ceux des habitations lacustres, dont un qu'il a trouvé à Naveil et qu'il a donné au Musée de la ville.

L'abbé Bourgeois n'a pas étudié spécialement cet âge préhistorique.

III. - AGE DU FER

Il ne s'agit ici que des armes et outils tranchants, car le bronze ne cessera pas d'être employé pour la fabrication des ornements.

La première époque du fer n'est pas représentée dans le Vendômois.

(Extrait du congrès archéologique de France, 39e session tenue à Vendôme, en juin 1872.

Sur les silex considérés comme portant les marques d'un travail humain découverts dans le terrain miocène de Thenay, par l'abbé Bourgeois.

Extrait du compte-rendu du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques (6° session) Bruxelles, 1872

BRUXELLES

Typ. de M. Weissenbruch. Imp. du Roi, 11, rue du Musée (1873)

M. l'abbé Bourgeois. — Je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais M. Dupont, notre savant secrétaire général, a voulu que je présentâsse moi-même un projet que je l'avais chargé de vous communiquer.

En 1867, au Congrès de Paris, j'ai signalé, non sans y avoir longuement et mûrement réfléchi, un fait bien étrange: j'ai dit que j'avais trouvé des débris de l'industrie humaine dans le terrain tertiaire miocène, à la base du calcaire de Beauce.

Parmi les savants qui examinèrent les pièces que j'avais apportées, quelques uns, entre-autres M. Worsaœ, partagèrent ma conviction et reconnurent le travail de l'homme; d'autres le nièrent et enfin le groupe le plus nombreux resta dans la neutralité.

Deux questions se posaient naturellement, celle de l'action de l'homme et celle du gisement.

La première ne pouvait être résolue définitivement que par l'examen de ma collection complète.

La seconde exigeait des observations géologiques faites sur le terrain même.

Bon nombre d'hommes compétents vinrent de France, d'Angleterre et du Danemark, pour étudier sérieusement un fait dont ils comprenaient toute la gravité. Plusieurs s'en allèrent complètement convaincus et trois d'entre eux, MM. de Mortillet, Valdemar Schmidt, Raulin, exprimèrent leur opinion devant la Société géologique de France. Ceux qui, tout en étant fortement ébranlés, restèrent dans le doute, considérèrent le fait comme très important et très digne d'attention. Ainsi qu'il arrive toujours, les plus ardents pour la négation furent ceux qui ne vinrent pas voir.

Vous savez que, lorsqu'il s'agit de porter un jugement en dehors du cercle spécial de nos connaissances, nous avons recours à l'autorité des maîtres dans la matière. Voilà pourquoi je viens prier le Congrès de vouloir bien nommer une Commission d'hommes compétents, dont l'opinion réglera celle de ceux qui ne peuvent pas juger par eux-mêmes. J'entends par des hommes compétents, non pas des Académiciens, non pas même des Archéologues qui ont recueilli de belles haches polies ou de jolies flèches barbelées, mais des hommes qui ont ramassé les silex taillés par milliers, qui les ont étudiés sous toutes les formes, à tous les états, depuis le travail le plus brut jusqu'à l'art le plus délicat.

Afin de vous démontrer la nécessité des connaissances expérimentales pour juger dans une question de ce genre, permettez-moi d'user d'une comparaison. Donnez un livre à un homme qui ne sait pas lire, il n'aperçoit que

du noir sur du blanc et la véritable forme des caractères lui échappe; qu'il s'exerce pendant longtemps et il finira par distinguer les caractères avec une promptitude merveilleuse. Tel est le phénomène que j'ai constaté chez moi. J'ai commencé par douter et peu à peu je suis arrivé à une conviction profonde. Cette conviction personnelle, je ne veux l'imposer à personne, mais je désire qu'elle soit contrôlée.

Les hommes compétents ne manquent pas dans cette assemblée, composée d'Archéologues venus de tous les points du monde Nous avons l'honneur de posséder parmi nous MM. Worsaæ, Steenstrup, Engelhardt, Valdemar Schmidt, Dupont, Franks, Capellini, Desor, de Quatrefages, de Vibraye, Cartailhac, Hamy, de Mortillet, l'abbé Delaunay, Franchet, et plusieurs autres sans doute dont la présence ne m'a pas encore été signalée.

Puisque les éléments ne vous manquent pas, veuillez donc nommer une Commission qui vous donnera son avis, non pas sur le gisement qu'elle ne peut étudier, mais sur les matériaux que je lui soumettrai.

Mon intention était de m'arrêter ici, mais M Dupont demande que je vous donne quelques détails sur l'Homme tertiaire.

Pour vous faire apprécier l'importance du fait en question relativement à l'antiquité de l'homme, je dois d'abord vous exposer en quelques mots la composition géologique du sol dans la commune de Thenay (Loir-et-Cher), où les silex qu'il s'agit d'examiner ont été trouvés.

Nous allons suivre la série des couches de bas en haut. Sur le terrain crétacé (craie à silex, craie à Spondylus spinosus) repose le calcaire de Beauce qui se divise en deux assises: l'une inférieure, présentant d'abord des lits de marne et d'argile, puis des lits de marne avec des nodules de calcaire; l'autre supérieure, composée de calcaire compacte. La faune de ce terrain comprend: deux Carnassiers du genre Amphicyon, un tapir, un suillien (Palœochærus)? un ruminant à grandes canines, voisin des chevrotains (Amphitragulus elegans) (Pomel) une sorte de rhinocéros sans corne sur le nez et nommé à cause de cela Acerotherium, un crocodile et enfin plusieurs espèces de mollusques décrites par M. Deshayes. Ce qui distingue cette faune de la faune suivante, c'est l'absence du mastodonte et du dinothérium.

Vient ensuite un dépôt fluvial, connu sous le nom de Sables de l'Orléanais. Ces sables, composés principalement d'éléments granitiques, sont dus à un très large cours d'eau qui partait du Plateau Central. Ses traces n'ont été observées jusqu'à présent que dans les départements du Loiret et du Loir-et-Cher, qu'il traversait en passant par les communes de Neuville, Orléans, Ingré, Beaugency (Loiret), Avaray, Menars, Cheverny, Thenay (Loir-et-Cher). Le régime des eaux était bien différent de ce qu'il est aujourd'hui, car la Loire n'existait pas.

La faune qui habitait les contrées arrosées par ce fleuve tertiaire était très remarquable à tous points de vue. Il serait trop long d'énumérer toutes les espèces que j y ai recueillies pendant plus de 30 années de recherches ; (je citerai seulement les principales, savoir : un singe anthropomorphe, de la famille des gibbons (Hylobates antiquus) l'espèce la plus ancienne parmi les quadrumanes ; plusieurs

carnassiers, parmi lesquels le chien gigantesque de Cuvier (Amphicion giganteus); un rongeur voisin du Castor, le Stenofiber subpyrenaicus; le Macrothorium sansaniense, paresseux colossal; deux espèces de dinotherium, le Dinotherium Cuvieri, et le Dinotherium bavariense, qui dépassait d'un tiers la taille de nos éléphants actuels; trois espèces de mastodontes (Mastodon angustidens, M. tapiroïdes et M. pyrenaicus) qui, avec les dinotherium ouvrent l'ère des grands proboscidiens; sept espèces de rhinocéros dont la plus connue est le Rhinoceros brachypus; l'Anchitherium qui tient du cheval et du paléothérium; plusieurs suilliens (Anthracotherium palæochoerus, etc.); beaucoup de petits animaux de la taille du chevreuil (Hyamoschus crassus, etc.); des crocodiles, des tortues, des mollusques terrestres et fluviaux. Tous ces animaux vivaient sous un climat très chaud, comme l'attestent les palmiers dont nous rencontrons si fréquemment les débris.

Les sables de l'Orléanais sont recouverts par un dépôt marin, bien connu sous le nom de Faluns de Touraine. Au premier abord on pourrait croire que la faune des mammifères est presque identique à la précédente; mais il est facile de se convaincre que les mammifères terrestres des faluns appartiennent à la formation précédente et qu'ils ne sont là qu'en vertu d'un remaniement. Je ne connais qu'un seul mammifère évidemment falunien, c'est l'Halitherium, cétacé voisin des dugongs. On y trouve environ quarante espèces de poissons, entre autres un grand squale dont je Parlerai bientôt, le carcharodon megalodon, et au moins 400 espèces de coquilles, bryozoaires et polypiers. Dans quelques localités la mer des faluns a complètement détruit les sables de l'Orléanais et alors ses dépôts sont en contact immédiat avec le calcaire de Beauce. C'est pour cela que la surface de ce calcaire est souvent criblée de trous où sont encore logées les coquilles perforantes. Ce phénomène indique un ancien rivage. Les limites des faluns et du calcaire de Beauce coïncident parfaitement Près de l'endroit où j'ai fait mes explorations.

Le plioeène manque dans la contrée. Des faluns nous passons de suite aux dépôts quartenaires du plateau qui domine les petites vallées. Ces couleurs de sable limoneux n'ont jamais fourni aucun fossile caractéristique, mais non loin de là, à Vallières, j'ai recueilli dans une brèche osseuse, l'hyène et le grand chat des cavernes. le rhinocéros à narines cloisonnées, le grand cerf, le renne, enfin toute la faune de cette époque.

Telle est la série des formations géologiques dans la commune de Thenay. Je crois pouvoir en garantir l'exactitude, car il ne s'agit pas d'une localilé visitée en courant, comme il arrive trop souvent, mais du théâtre de mes études les plus assidues pendant l'espace de 22 ans

C'est dans une couche d'argile, située à la base même du calcaire de Beauce, que j'ai trouvé presque tous les silex su lesquels j'appelle en ce moment l'attention du Congrès.

Comme je l'ai dit en 4867, j'ai comparé minutieusement ces instruments tertiaires avec ceux que j'ai recueillis en si grand nombre à la surface du sol, et je n'ai pas tardé à remarquer la complète identité des types fondamentaux.

Ainsi que partout ailleurs et à toutes les époques subséquentes, ce sont des outils pour couper, percer, râcler ou frapper. Mais de même qu'à Saint-Prest, je n'y ai pas rencontré la forme classique de Saint-Acheul.

Ces instruments, très grossiers dans leur ensemble, présentent cependant des retouches fines et régulières. On ne trouve pas de lames bien détachées du nucléus et les bulbes de percussion sont rares. Cela peut provenir de ce que les silex de la localité, qui ont été exclusivement employés sont caverneux et à cassure esquilleuse.

Beaucoup de silex (2 pour 100) ont été déformés par le feu ou sont craquelés. Ceux qui présentent ce phénomène, se trouvent au milieu d'un grand nombre d'autres parfaitement intacts; il est impossible de voir là une action de la foudre.

Un savant académicien, qui n'est pas venu constater les faits par lui-même, prétend que les silex tertiaires de Thenay n'ont pas subi l'action du feu, et il en donne pour raison qu'ils sont transparents. Moi, qui les ai recueillis, qui les ai soumis à l'examen le plus scrupuleux, j'affirm e qu'ils sont tous d'une opacité complète. Je dirai de plus qu'il m'est démontré par des expériences nombreuses qu'un silex ne perd pas complètement sa transparence quand il est soumis à l'action d'un feu modéré.

Du reste, par une combustion artificielle à différents degrés, j'ai obtenu des phénomènes complètement identiques à ceux qui sont en question. Pourquoi donc proclamer sans cesse la méthode expérimentale de Bacon et ne jamais la mettre en pratique!

Quelquefois les arêtes sont vives à la partie de l'instrument tenue par la main ou qui devait recevoir le manche, et la partie destinée à frapper, à râcler ou à percer, a été polie par l'usage. J'ai recueilli dans nos ateliers de fabrication ou dans nos stations, une grande quantité d'instruments de pierre présentant des traces d'usure, espérant arriver par là à connaître leur destination; c'est pourquoi j'ai pu établir sous ce rapport des comparaisons qui ne laissent plus aucun doute.

Je puis dire que nous sommes en possession de tous les signes auxquels on reconnaît le travail de l'homme, savoir : les retouches, les entailles symétriques, les entailles artificielles produites pour correspondre à une entaille naturelle, les bulbes de percussion quoique rares, les traces de percussion et d'usure, l'action du feu, enfin la reproduction multipliée de certaines formes parfaitement connues. La gelée peut faire éclater un silex, et le diviser en prismes épais et grossiers; le soleil, dit-on, produit des effets analogues dans les régions où la température est très éleyée; mais ces causes naturelles ne pourront jamais déterminer une série de retouches régulières, évidemment destinées à produire une forme compliquée. Je n'ai jamais rien trouvé de semblable non plus sous le marteau du casseur de pierres.

Pour se créer une conviction éclairée dans cette question, il ne suffit pas de considérer quelques instruments, il faut voir et longuement examiner des séries nombreuses et établir des comparaisons avec des types qui ne sont pas contestés.

Les planches 1 et 2 représentent quelques-unes des principales formes des silex taillés du calcaire de Beauce, à Thenay.

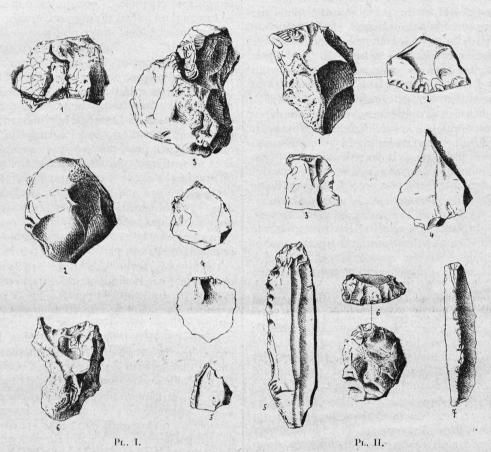
Planche I. fig. I. — Silex brûlé, craquelé, fritté et devenu blanc par l'action du feu. Il suffit de le voir pour ne pas le confondre avec les silex fendillés sous l'influence de la gelée, qui d'ailleurs ne changent pas de couleur. Malgré la déformation qu'il a subie, on le reconnaît facilement pour un de ces petits marteaux, grossièrement sphériques et à crêtes vives, qui sont communs à la surface du sol.

dans les silex tertiaires de Thenay, se montre bien caractérisé.

Fig. 5. — Perçoir comme le nº 4, mais plus aigu et avec retouches plus fines.

Fig. 6. — Perçoir à base grossière et irrégulière. Retouches bien marquées sur le côté qui a dû être échancré pour produire la pointe.

Planche 2, fig. 1 et 2. — Grattoir irrégulier. Les



Les Silex taillés du Tertiaire de Thenay (Collection de l'Abbé Bourgeois)

Fig. 2. — Même instrument que le précédent, conservé dans son état primitif. La croûte du silex apparaît sur quelques points. Cette forme de marteau, bien connue de ceux qui ont beaucoup étudié les silex taillés est commune, à Thenay, dans le calcaire de Beauce.

Fig. 3. — Marteau présentant sur une des arêtes des marques de percussion très évidentes, que le dessin rend d'une manière imparfaite.

Fig. 4. — Sorte de perçoir à base très large. La pointe a été obtenue au moyen de retouches très régulières. Type commun à toutes les époques.

Sur le côté opposé, le bulbe de percussion, assez rare

retouches sont très apparentes et n'existent que là où elles doivent exister pour former cet instrument.

Fig. 3. — Fragment très régulier d'un de ces éclats, désigné vulgairement sous le nom de couteaux L'arête médiane, qui existe sur la partie convexe, prouve que d'autres lames ont été enlevées antérieurement. On observe sur les bords les retouches ordinaires à cet instrument. Le côté non visible présente le bulbe de percussion.

Fig. 4. — Pointe de flèche ? Perçoir ? On y voit des arêtes vives qui prouvent que plusieurs éclats ont été détachés de la partie convexe. Les retouches ont eu pour but de la rendre plus aiguë.

Fig. 5. — Nucléus dont les deux extrémités ont été retouchées dans le but, sans doute, de l'utiliser. L'arête la plus saillante, probablement pour qu'elle ne gênât pas la main, a été diminuée par une série de chocs artificiels. Les autres arêtes sont restées intactes, ce qui prouve qu'il ne faut pas voir là un effet produit par le roulement.

Fig. 6. — Grattoir court, avec retouches nombreuses et très remarquées, en tout semblable à ceux que nous recueillons chaque jour à la surface du sol. Il présente comme eux, à la partie non visible, deux échancrures

correspondantes et le bulbe de percussion.

Fig. 7. — Silex en forme de prisme triangulaire. Les angles de l'une des extrémités ont été arrondis au moyen de retouches, comme dans la figure précédente. L'arête supérieure a subi un travail qui ne peut échapper à un œil exercé. J'ai rencontré le même type dans les dépôts quaternaires de Vendôme.

Il est difficile, du reste, de juger une question aussi grave d'après de simples figures; mais je tiens des séries nombreuses à la disposition des personnes qui voudront venir

faire sur les lieux un sérieux examen.

Quant à la question du gisement, quoiqu'elle me parût claire pour tout géologue exercé, j'ai poussé le scrupule jusqu'à faire creuser un puits vertical sur la colline dans le but de renverser toute supposition d'affouillement par les eaux de la vallée. Après les couches superficielles, nous avons trouvé le falun, puis la partie compacte du calcaire de Beauce (les sables de l'Orléanais manquent en cet endroit); cette partie supérieure est perforée par des coquilles lithophages.

Après l'avoir enlevée péniblement, nous avons attaqué les lits nombreux de marne avec nodules calcaires et nous sommes arrivés à la couche d'argile qui renferme les silex taillés. J'ai trouvé là, avec d'autres instruments, un marteau portant des traces de percussion. On m'a objecté que ce marteau était petit. Je puis répondre à cela que j'en possède plusieurs autres qui présentent les mêmes traces de l'action de l'homme et qui sont d'un volume

beaucoup plus considérable.

J'ai donné la coupe de ce puits, dans le Bulletin de la Société géologique de France. Elle a été également relevée par M. de Mortillet qui l'a exposée dans le Musée de Saint-Germain.

Est-il maintenant besoin de dire que j'ai trouvé également des silex taillés dans les formations supérieures, c'est-à-dire, dans les Sables de l'Orléanais et dans les faluns? Je me bornerai à faire observer que les silex taillés, associés aux débris du mastodonte et du dinothérium, puis plus tard, à ceux de l'halithérium, n'accusent pas le moindre progrès. Ceux de Saint-Prest que j'ai trouvés dans les sables à Eléphant méridionalet quiont été admis sans difficulté, parce qu'ils ne dérangeaient pas trop certaines idées préconçues, ne me paraissent pas mieux travaillés non plus que ceux du calcaire de Beauce. Pour arriver à des instruments largement taillés et façonnés avec une certaine élégance, il faut remonter jusqu'à la période quaternaire.

Je dois encore ajouter quelques mots pour rectifier une erreur, car je cherche sincèrement la vérité et, quand je vois que je me suis trompé, je ne crains pas de le dire. Au

moment où j'allais lire mon Mémoire sur l'homme tertiaire devant les membres du Congrès, en 1867, M. l'abbé Delaunay, mon collègue et ami, présenta des ossements d'halitherium qu'il rapportait des faluns du Maine-et-Loire et sur lesquels on voyait des incisions profondes. Comme beaucoup d'autres, je crus voir là une confirmation du fait grave que je signalais, et j'attribuai ces incisions à l'action de l'homme, avec une précipitation de jugement que j'avais été loin de mettre dans l'examen des silex. M. Hébert, notre savant professeur de Géologie à la Sorbonne, émit l'opinion qu'elles pouvaient bien être l'œuvre d'un squale Je n'eus pas connaissance de cette parole. Plus tard M. Delfortrie, de Bordeaux, démontra que ce squale était le Carcharodon megalodon. Je lui écrivis de suite que j'étais de son avis. J'aurais pu ajouter que j'avais entre les mains des preuves encore plus convaincantes que celles qu'il a produites. Mais je n'en conclus pas, contrairement à cet habile observateur, que les preuves de l'existence de l'homme à l'époque tertiaire sont renversées, car sa conclusion est plus étendue que les prémisses et par conséquent illogique.

Si l'on m'expliquait ainsi, pour une autre cause que par une cause humaine, les phénomènes observés sur les silex tertiaires de Thenay, je renoncerais de suite à mon opinion et je croirais m'honorer en avouant franchement mon erreur, car, je le répète, je ne cherche que la vérité. Mais l'amour de cette vérité m'oblige à dire que toutes mes nouvelles explorations, toutes mes nouvelles découvertes m'ont confirmé de plus en plus dans ma conviction que nous

sommes là en présence des traces de l'homme.

La Question de l'Homme Tertiaire

Par l'abbé Bourgeois, directeur de l'Ecole de Pont-Levoy

Extrait de la Revue des questions scientifiques

Louvain, Typographie de Ch. Peters Rue de Namur, 22 (1877)

Je me propose de raconter impartialement et avec la plus grande sincérité l'histoire d'une découverte qui a produit dans le monde savant des émotions très diverses.

Au commencement de l'année 1863, en faisant une excursion géologique sur le terrain falunien de Thenay, près Pont-Levoy, je remarquai une de ces lames de silex, généralement connues sous le nom de couteau.

L'attention commençait à se porter sur ces objets archéologiques disséminés à la surface du sol. Je me livrai avec ardeur à des recherches nombreuses et bientôt les instruments, que je foulais aux pieds depuis 15 ans sans les tinguer des éclats vulgaires et informes, figurèrent par milliers dans ma collection.

Un jour, en longeant un chemin creux qui coupe la colline sur la rive gauche du ruisseau de Thenay, j'aperçus à la base de l'escarpement, dans une argile marneuse verdâtre, des fragments de silex noirs, non roulés, présentant des arêtes vives avec retouches. Connaissant la position géologique de cette couche, je fus dès lors persuadé que j'étais en présence d'instruments fabriqués par l'homme à une époque très reculée. Je m'empresssi de montrer ma précieuse découverte à deux amis archéologues qui ne partagèrent pas mon opinion. Comme je n'ai jamais eu, grâce à Dieu, de parti pris dans cette question, ma conviction fut ébranlée; mais je conservai mes objets.

Deux années après, j'ouvris la caisse qui les contenait, et quel ne fut pas mon étonnement de voir clairement ce que je n'avais fait qu'entrevoir autrefois! Ceux qui apprennent à lire ne voient d'abord dans un livre que des caractères confus et de forme indécise; peu à peu, ils distinguent avec plus de facilité, et ils lisent ensuite avec une promptitude merveilleuse. Le même phénomène s'était produit chez moi; mon éducation s'était faite. Pendant ces deux années, il était passé dans mes mains plus de trente mille instruments de pierre que je considérais attentivement à l'œil nu, à la loupe, et dans lesquels je remarquais la régularité et la raison évidemment intentionnelle des nombreuses retouches, la correspondance des échancrures destinées à l'emmanchement, et enfin la parfaite identité des formes qui constituaient des groupes spéciaux. J'avais eu soin de les comparer avec les cailloux roulés par l'eau, et avec ceux qui ont été brisés par la massue du casseur de pierres ou par les roues des voitures, et de ces études comparées résultait pour moi la certitude qu'il était facile, dans une foule de cas, de reconnaître la véritable action de l'homme.

J'avais ensuite porté mon attention sur les formes plus anciennes et moins accusées, sur les formes dites archaïques. Pendant sept semaines entières j'ai étudié les tranchées pratiquées dans les alluvions quaternaires du Loir à Vendôme, pendant la construction du chemin de fer. Ces observations, poursuivies avec une calme résolution, sans enthousiasme et sans idée préconçue, avaient habitué mon œil à ce genre d'examen.

On doit conclure de là que les connaissances expérimentales sont absolument nécessaires dans cette question comme dans toutes les sciences qui sont basées sur les faits. J'ai connu des archéologues qui n'admettaient que les haches polies et les flèches à ailerons, parce que leurs observations ne s'étaient pas étendues plus loin. Les types de Saint-Acheul, découvert par Bouchers de Perthes, sont reconnus aujourd'hui pour l'œuvre de l'homme par tout le monde; mais pendant bien des années des savants de premier mérite les repoussèrent. Certains bergers, qui me recueillent depuis longtemps des silex en gardant leur troupeau, sont à mon avis bien plus compétents dans la connaissance de ces objets que n'importe quel membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

Ayant donc appris à distinguer, dans les silex, le travail de l'homme des effets dus aux causes naturelles, je repris mes observations interrompues, et je fis pratiquer des fouilles en règle dans les couches tertiaires de Thenay. Je ne tardai pas à découvrir la plupart des types fondamentaux que j'avais découverts à la surface du sol, c'est-à-dire des instruments pour couper, percer, râcler ou frapper. On y remarquait facilement tous les signes qui dénotent l'action de l'homme, savoir : les retouches, les entailles symétriques, les entailles artificielles produites pour correspondre à des entailles naturelles, les cônes de percussion quoique rares, les traces de percussion et d'usure, l'action du feu, enfin la reproduction multipliée de certaines formes parfaitement connues.

La présence de ces débris de l'industrie humaine dans un terrain tertiaire au-dessous des couches à Mastodonte et à Dinotherium était un fait inouï, étrange, de la plus haute gravité Je me demandai si je n'étais pas victime d'une illusion. Je multipliai les observations; je fis plus de cent cinquante voyages à Thenay pour faire travailler les ouvriers sous mes yeux; je retirai moi-même, de la marne argileuse qui les empâtait, plusieurs des exemplaires les plus caractérisés de ma collection.

Enfin, vaincu par l'évidence, je fis connaître ma découverte dans un mémoire lu au Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, à Paris, en 1867 (Voir le bulletin).

Plusieurs savants se prononcèrent pour ou contre, à priori, sous l'empire d'idées préconçues. M. Worsaæ, l'illustre archéologue danois, fut le premier qui se prononça pour, après un examen sérieux.

Pendant cinq ans, mes observations furent continuées, et je trouvai de nouveaux objets plus concluants que les premiers. De nombreux archéologues de tout pays vinrent étudier la question in situ et plusieurs d'entre eux, les plus éminents, me conseillèrent de porter de nouveau la guestion devant le Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, dont la sixième session devait se tenir à Bruxelles en 1872. Dans la capitale de la Belgique, en présence d'hommes spéciaux, venus de toutes les contrées du monde, j'affirmai que de nouvelles recherches m'avaient confirmé de plus en plus dans mon opinion. Mais. en même temps, j'eus l'occasion de donner une preuve de ma sincérité, car je n'hésitai pas à rétracter devant eux une erreur que j'avais commise.

A l'époque où j'allais lire mon mémoire devant le Congrès de Paris, M. l'abbé Delaunay y avait apporté des faluns de Chazay-le-Henry, près Pouancé (Maine-et-Loire), des ossements d'halitherium, sur lesquels on voyait des incisions d'une profondeur et d'une netteté remarquables. Comme beaucoup d'autres membres du Congrès, je les attribuai alors à l'action de l'homme et les considérai comme une confirmation de ma thèse. Mais M. Delfortrie, de Bordeaux, qui avait observé le même phénomène sur les ossements du même cétacé, ayant eu l'idée que les incisions étaient l'œuvre d'un grand squale, commun dans le Miocène, le carcharodon megalodon, j'examinai le fait à ce point de vue et je fus promptement convaincu qu'il était dans le vrai. J'avais même entre les mains des preuves plus concluantes que celles qu'il avait produites. Les dents du carcharodon, comme le nom l'indique, ont des arêtes latérales en forme de scie. Quand ce poisson colossal avec ses dents mobiles sciait les ossements de sa proie, il devait produire des incisions nettes et profondes; quand il se bornait à comprimer, les dentelures devaient déterminer une ligne de ponctuations. Or, c'est là précisément ce que l'on observait sur les ossements en question. M. Capellini, le savant professeur de l'Université de Bologne, a trouvé dans le *Pliocène*, près de Monte-Aperto, des ossements semblables, et les a présentés récemment au *Congrès de Buda-Pesth* comme une preuve de l'existence de l'homme à l'époque du tertiaire supérieur. Je les ai étudiés d'après des figures et des moulages qu'il a eu la bonté de m'envoyer, et je suis obligé de dire que je ne vois là également que le travail d'un squale.

Après avoir fait cette rectification relative aux ossements incisés de Maine-et-Loire, je provoquai la nomination d une Commission composée d'hommes compétents pour l'examen des silex de Thenay que j'avais apportés. La Commission nommée un peu à la hâte, vers la fin de la session. les examina sans doute avec un soin consciencieux; mais cel examen ne fut pas suffisant, car il ne dura pas une demi-heure; et les yeux qui n'étaient pas exercés par une longue habitude ne durent pas facilement reconnaître l'action de l'homme dans ces formes plus ou moins grossières. Malgré cela, la majorité reconnut dans certaines pièces les traces évidentes d'un travail intelligent. La Commission était composée de quinze membres. Neuf ont déclaré voir dans une ou plusieurs pièces le travail de l homme, savoir : MM. d Omalius, d'Halloy, de Quatrefages, Cartailhac, Capellini, Worsace, Engelhardt, Waldemar Schmidt, Franks et de Vibraye. Trois ont dit que les séries ne fournissaient pas de preuves évidentes, savoir : MM. Steenstrup, Virchow et Neirynck. Deux n'ont pu rèmarquer aucune trace de la main humaine.

Un seul, M. Van Beneden, ne s'est pas prononcé. (Voir le compte-rendu de la sixième session du Congrès d'anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, Bruxelles, 1872, p. 92).

Pour ceux qui désirent arriver à la solution d'une question de cette importance, il n'y a que deux voies à suivre : examiner personnellement les faits ou recourir à l'autorité des hommes compétents. L'examen des silex et la constatation de leur gisement supposent des connaissances archéologiques et géologiques dont l'acquisition est longue, sinon difficile. Le plus grand nombre en est donc réduit à consulter l'opinion de ceux que des recherches expérimentales autorisent à formuler un jugement. Or, je ne crains pas d'être démenti en affirmant que les hommes les plus compétents dans la connaissance pratique des silex taillés, sont, en France: MM. de Mortillet, Cartailhac, Ernest Chantre, Micault, Contejean, Arcelin, de Vibraye, Franchet, l'abbé Delaunay: en Danemark: MM. Worsaæ, Engelhardt, Steenstrup, Waldemar Schmidt; en Angleterre: MM. Evens et Franks; en Belgique, M. Dupont; en Italie: M. Capellini. Eh bien! tous ont reconnu la main de l'homme dans les silex de Thenay, à l'exception de MM. Evans et Steenstrup, et de M. Arcelin qui suspend son Jugement jusqu'à ce qu'il ait vu la collection complète.

M. de Quatrefages, le savant membre de l'Institut dont tout le monde lit aujourd'hui le beau livre sur l'Espèce humaine, ne s'est pas, il est vrai, livré à des études spéciales en cette matière; mais cet observateur de premier ordre n'a pas tardé à se faire une conviction en examinant les exemplaires les plus caractérisés, et il vient, on le sait, de le manifester publiquement.

En présence de tous ces témoignagnes, comment se fait-il que certains savants de cabinet parlent avec dédain

de ce qu'ils appellent le Roman de l'homme tertiaire? Citer les faits qui militent pour la thèse qu'on veut prouver, taire ceux qui sont contre, ce n'est pas faire de la science loyale et consciencieuse.

Pourquoi les archéologues officiels nient-ils à priori, sans se donner la peine d'étudier les faits? Boucher de Perthes leur disait avec raison: « Vous vous placez comme des bornes devant la science, et vous lui dites: tu n'iras pas plus loin. Mais le flot marchera et vous engloutira ».

Pourquoi les géologues ont-ils frémi quand j'ai parlé de l'homme tertiaire? Ils devraient se rappeler que leur maître à tous, Elie de Beaumont, s'indigna quand on signala les ossements de l'homme et les traces de son industrie dans les dépôts quaternaires, et qu'il ferma les yeux avec obstination pour ne pas voir. Aujourd'hui le fait n'est plus contesté. On a dit que la présence de l'homme dans un terrain tertiaire était la négation d'une loi paléontologique ainsi formulée par Pictet: La durée géologique d'une espèce est d'autant plus courte que cette espèce est placée plus haut dans l'échelle zoologique. Mais la formule du savant de Genève est elle bien l'expression de la vérité? Mais, l'homme, qui est un être à part dans la création, se trouvet-il compris dans cette loi?

Ces réflexions nous conduisent naturellement à la question du gisement. Les silex de Thenay sont-ils situés réellement dans le terrain tertiaire?

Pour y répondre, décrivons la composition géologique du sol dans la commune de Thenay, en suivant la série des couches, de bas en haut.

1°) Calcaire de Beauce. —Sur le terrain crétacé (craie à silex, craie à spondylus spinosus) repose le calcaire de Beauce qui se divise en deux assises ; l'une inférieure, présentant d'abord des lits de marne et d'argile, puis des lits de marne avec nodules calcaires; l'autre supérieure, composée de calcaires compacts. La faune de ce terrain comprend : deux carnassiers plantigrades du genre amphicyon, un tapir, un suillien (palæochærus), un ruminant à grandes canines, voisin des chevrotains (amphitragulus elegans, Pomel), un gros pachyderme semblable au rhinocéros, mais dépourvu de corne sur le nez et nommé à cause de cela acerotherium, un crocodile, et plusieurs espèce de mollusques terrestres et lacustres décrites par Deshayes. Ce qui distingue cette faune de la faune suivante, c'est l'absence des grands proboscidiens, mastodonte et dinotherium. La puissance varie de 3^m à 4^m.

2·) Sables de l'Orléanais. — Vient ensuite un dépôt fluviatile connu sous le nom de Sables de l'Orléanais. Ces sables, composés principalement d'éléments granitiques, sont dus à un très large cours d'eau (environ 12 kilomètres à Thenay) qui devait partir du plateau central. Ses traces n'ont été observées jusqu'à présent que dans les départements du Loiret et du Loir-et-Cher, qu'il traversait en passant par les communes de Neuville, Orléans. Ingré, Beaugency (Loiret), Avaray, Menars, Cheverny, Thenay, (Loir-et-Cher). Le régime des eaux était bien différent de ce qu'il est aujourd'hui, car la Loire n'existait pas.

La faune qui habitait les contrées arrosées par ce fleuve est très remarquable à tous les points de vue.

Il serait trop long d'énumérer toutes les espèces que j'y

ai recueillies pendant trente-cinq années de recherches. Je citerai seulement les principales, savoir: un singe anthropomorphe de la famille des gibbons (hylobates antiquus), l'espèce la plus ancienne parmi les quadrumanes : plusieurs carnassiers, parmi lesquels le chien gigantesque de Cuvier (amphicyon giganteus); un rongeur voisin du castor (steneofiber subpyrenaïcus); le macrotherium sansaniense (Lartet), paresseux colossal; deux espèces de dinotherium, le dinotherium Cuvieri (Kaup) et le dinotherium Bavaricum (?) qui dépassait d'un tiers la taille de nos éléphants actuels ; trois espèces de mastodontes (mastodon angustidens, mastodon tapiroïdes et mastodon pyrenaïcus) qui avec les dinotheriums ouvrent l'ère des grands proboscidiens; plusieurs espèces de rhinocéros, dont la plus connue est le rhinoceros brachypus (Lartet); l'anchiterium qui tient du paléotherium et du cheval; plusieurs suilliens (anthracotherium palæochærus, etc.); beaucoup de petits ruminants, de la taille du chevreuil (hyæmoschus crassus, (Lartet), amphimoschus Pontileviensis (Bourgeois, etc.); des crocodiles, des tortues, des mollusques terrestres et fluviatiles. Tous ces animaux vivaient sous un climat très chaud, comme l'attestent les palmiers dont nous rencontrons fréquemment les débris. La puissance varie de 1^m à 4m

3. Faluns de Touraine. — Les sables de l'Orléanais sont recouverts par un dépôt marin bien connu sous le nom de Faluns de Touraine.

Au premier abord on pourrait croire que la faune des mammifères est presque identique à la précédente; mais il est facile de se convaincre que les mammifères terrestres des faluns appartiennent en grande partie aux sables de l'Orléanais, et qu'ils ne sont là qu'en vertu d'un remaniement. Je ne connais qu'un mammifère évidemment falunien, c'est l'halitherium, cétacé voisin des dugongs. On y trouve environ quarante espèces de poissons, entre autres le carcharodon megalodon, dont j'ai parlé plus haut, et au moins quatre cents espèces de coquilles, bryozaires, et polypiers. Dans quelques localités, la mer des faluns a complètement détruit les sables de l'Orléanais, et alors ses dépôts sont en contact immédiat avec le calcaire lacustre de Beauce; c'est pour cela que la surface de ce calcaire est criblée de trous où sont encore logées les coquilles perforantes. La puissance varie de 2 mètres à 5 mètres.

4. Dépôts quaternaires. — Le terrain tertiaire moyen (Miocène) auquel appartiennent le calcaire lacustre de Beauce, les sables de l'Orléanais et les faluns, n'est pas recouvert par le tertiaire supérieur (Pliocène) qui manque dans la contrée. Des faluns nous passons sans intermédiaire, au dépôt quaternaire du plateau qui domine les vallées, Ces couches de sable limoneux n'ont jamais fourni aucun

fossile caractéristique; non loin de là, à Vallières, j'ai recueilli dans une brèche osseuse, l'hyène et le grand chat des cavernes, le rhinocéros à narines cloisonnées, le grand cerf, le renne, enfin toute la faune de cette époque.

Telle est la série des terrains géologiques dans la commune de Thenay. Je crois pouvoir en garantir l'exactitude; car il ne s'agit pas d'une localité visitée en courant, comme il arrive trop souvent, mais du théâtre ordinaire de mes études les plus assidues pendant plus de trente ans.

Or, c'est à la base du calcaire de Beauce qu'est situé le principal gisement des silex taillés. La faune s'est donc renouvelée plusieurs fois depuis que ces instruments ont

été fabriqués par l'homme.

Pour m'assurer que les silex taillés étaient bien situés à la base du calcaire de Beauce, j'ai fait creuser un puits, presque au sommet de la colline, traversant verticalement les faluns, le calcaire de Beauce compact, perforé par les pholades (pholas dimidiata, Dujardin), le calcaire de Beauce marneux avec lits de nodules calcaires, et au fond de ce puits j'ai trouvé des silex évidemment travaillés.

Le gisement est donc incontestable; et je puis ajouter qu'il est incontesté, car il a été étudié par des géologues d'une grande autorité: MM. A. Gaudry, Raulin, Contejean, Belgrand, etc., et jamais il n'a été mis en doute. Je me trompe, il a été contesté par un homme, à la science duquel je rends hommage, mais qui n'était pas géologue, et qui du reste n'a jamais visité le terrain. Son assertion a été naturellement reproduite par des écrivains et des journalistes peu soucieux de contrôler la valeur d'une affirmation, quand elle est favorable à leurs idées systématiques.

Le Père de Valroger, dans la Revue des questions historiques invoque le témoignage de M. d'Archiac, pour affirmer que dans la commune de Thenay, tous les terrains doivent être « rapportés au terrain quartenaire ». Il ne cite pas l'ouvrage où se trouverait une assertion aussi étrange sous la plume d'un géologue de premier ordre. Quoi! le calcaire de Beauce, les sables à mastodontes, les faluns avec leurs milliers de coquilles marines sont des dépôts quaternaires! Le père de Valroger, prié par moi de citer le livre et la page, reconnut son erreur et me promit une rectification.

Les silex millés de Thenay se trouvent à la limite du calcaire de Beauce, près de l'endroit où les eaux du lac avaient pour rivage le terrain crétacé. On dirait qu'ils appartiennent à un atelier de fabrication, car ils ne sont pas dans leur position originelle, ni dans leur intégrité primitive. Ce sont des éclats de toutes formes, presque toujours avec arêtes vives, quelques-uns seulement paraissent avoir été roulés. On ne doit donc pas s'étonner d'y trouver toutes les transitions, depuis le fragment informe, jusqu'à l'ins-



Pharmacie A. DUPUY, 225, rue Saint-Martin - PARIS

trument obtenu par de nombreuses retouches. Il en est ainsi dans les célèbres ateliers du Grand-Pressigny. Ceci est une réponse à notre savant égyptologue, M. Chabas, qui parle de certains meubles du musée de Saint-Germain où sont ensermés des silex de Thenay qu'on ne montre pas. Ceux qui présidèrent à la fouille pratiquée à Thenay, dans l'intérêt de notre grande collection nationale, recueillirent avec raison toutes les pièces qu'ils rencontrèrent. Cette exploration, il faut l'avouer, ne fut pas heureuse; mais un fait négatif ne détruit pas des faits positifs.

Quel était le mode employé de fabrication? Il me paraît certain que c'était le procédé ordinaire, car j'ai trouvé un assez grand nombre de marteaux de petite et de grande dimensions, présentant des traces de percussion. Les cônes de percussion sont rares, il faut l'avouer, mais cette rareté peut s'expliquer par la cassure noduleuse et esquilleuse du silex employé, et aussi peut-être par l'inhabileté de l'ouvrier. Des observations et des expérimentations nombreuses ne me permettent pas de supposer avec M. de Mortillet que le feu était employé pour diviser les blocs.

Il est prouvé par une assez grande quantité de silex craquelés ou complètement brûlés que l'homme était en possession du feu. On ne peut attribuer cette combustion à un incendie allumé par la foudre, car il n'est pas rare de rencontrer un silex brûlé associé à beaucoup d'autres qui n'ont pas été atteints, dans une étendue qui n'excède pas

Je crois avoir exposé avec une grande impartialité l'état actuel d'une question qui préoccupe à bon droit les hommes sérieux. Je ne demande pas à être cru sur parole ; je demande au contraire que mes assertions soient contrôlées sévèrement. Conformément à la méthode expérimentale, la seule applicable, la seule logique dans cet ordre de choses, il faut ajourner toute conclusion, renoncer à toute idée systématique pour se livrer à la constatation du fait. Or, pour arriver à cette constatation, il ne suffit pas d'étudier sur des planches plus ou moins imparfaites qui ne peuvent reproduire certains caractères d'une haute importance; il ne suffit même pas d'examiner les pièces que j'ai données à certains Musées; car naturellement, j'ai conservé pour moi les meilleures, ni même celles que j'ai produites aux Congrès de Paris et de Bruxelles, parce que c'est l'ensemble qui prouve. Il faut donc de toute nécessité, se faire une opinion sérieuse, étudier sur place. Néanmoins, pour ceux qui ne peuvent se déplacer je figure ici trois spécimens d'un même type, le perçoir à pointe courte et à base dilatée de Lartet.

M. A. Gaudry, notre savant paléontologiste, dans un ouvrage qu'il publiera prochainement sous le titre d'Enchaînement du règne animal, doit reproduire quelques silex taillés de Thenay que je lui ai communiqués. Je le remercie d'avoir bien voulu me prêter, même avant l'impression de son livre, les clichés des figures suivantes :

Fig. Ia. — Perçoir déjà publié dans le bulletin du Congrès d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques de Bruxelles, année 1872.

Fig. 1b. — Le même vu du côté du cône de percussion qui est beaucoup plus accusé dans l'original.

Fig. 2. - Perçoir avec retouches régulières et très marquées.

Fig. 3. - Percoir avec retouches d'une très grande finesse, mais qui ne peuvent être appréciées que sur l'original.

Ce type très connu se rencontre à tous les étages depuis la base du calcaire de Beauce jusqu'à la surface du sol.

Le fait que je signale après de mûres réflexions et avec une conviction profonde est grave au point de vue archéologique, très grave au point de vue géologique, et plus grave encore au point de vue religieux. A ceux qui m'ont demandé comment je le conciliais avec le récit biblique, j'ai répondu généralement que je restais sur le terrain du fait sans entrer dans la voie des explications. Le texte de la Bible est bref et obscur; la géologie et l'archéologie préhistoriques, malgré des vérités acquises, ne sont pas moins obscures sur beaucoup de points essentiels. Pourquoi établir des concordances prématurées, et ne pas attendre la lumière avec cette confiance bien fondée que la vérité scientifique ne peut pas être opposée à la vérité religieuse? Dans tous les cas, il importe d'établir une différence radicale entre les opinions et les dogmes. L'abbé Baruel, dans ses Lettres provinciales philosophiques, combattit violemment Buffon qui, dans la Théorie de la terre et les Epoques, faisait remonter à des milliers de siècles la création des animaux et des plantes. Il n'y a pas longtemps, quand on affirmait au nom de la géologie que les jours de Moïse étaient de longues périodes, on était considéré par plusieurs comme un homme audacieux. Aujourd'hui, cette interprétation des textes bibliques est enseignée dans toutes les Universités catholiques.

Il en scra de même de la chronologie classique. Les découvertes de l'égyptologie et l'archéologie préhistoriques pourront la modifier; mais depuis quand les systèmes chronologiques sont-ils devenus des dogmes? n'existe-t-il pas des lacunes dans la généalogie des patriarches. Je ne veux pas dire pour cela que je suis disposé à prendre au sérieux les calculs fantastiques de Lyell et autres archéologues qui donnent à l'humanité des centaines de mille avs, car les chronomètres me paraissent tous défectueux. Je prétends seulement que, si la science, qui est un moyen d'interpréter la Bible quand l'Eglise n'a pas parlé, nous oblige à reculer les commencements de l'humanité, il ne faut pas s'en effrayer. C'est le cas de rappeler ici cette parole souvent citée du savant abbé Le Hire: « Il n'existe « pas de chronologie biblique; c'est à la science qu'il appar-« tient de fixer la date de l'apparition de l'homme sur la

« terre ».

Pour donner une solution nette à toutes ces difficultés, l'abbé Fabre d'Envieu d'abord, dans son livre sur Les oriqines de la terre et de l'homme, le Père de Valroger ensuite, dans le Correspondant, ont émis l'hypothèse d'un homme préadamitique, d'un précurseur de l'humanité auquel nous devrions attribuer les silex taillés découverts dans les couches tertiaires.

Je sais que le préadamitisme n'a été condamné par l'Eglise qu'en ce sens qu'il existerait aujourd'hui des hommes qui ne descendraient pas d'Adam, notre premier père. Mais j'avoue qu'il m'est difficile de voir une interruption dans les traditions de l'industrie préhistorique. Les types généraux sont les mêmes à toutes les époques. Leur destination paraît avoir été la même, J'ai recueilli à la sur-

face du sol un assez grand nombre d'instruments tels que grattoirs, perçoirs, etc... qui présentent des traces de frottement et d'usure. Ces traces, naturellement, sont toujours circonscrites sur la partie de l'instrument, qui devait être mise en contact avec le corps étranger, tandis que sur tous les autres points, les arêtes sont restées vives. Or, on observe un phénomène exactement semblable dans les silex taillés de l'époque tertiaire. Cette unité d'industrie ne prouve-t-elle pas l'unité d'origine? L'identité des besoins matériels chez l'homme, à toutes les époques de son histoire, peut expliquer jusqu'à un certain point l'identité de la forme des instruments et l'identité de l'emploi qu'on en faisait, mais la variété des moyens pour arriver à un même but est si grande qu'il me paraît difficile de concilier la similitude que nous avons constatée avec l'hypothèse de plusieurs humanités successives.

En résumé, je ne crois pas que le moment soit venu de donner une explication satisfaisante, et je reste sur le terrain du fait. Je me borne à dire que j'ai trouvé des silex évidemment travaillés par l'homme dans un terrain que les géologues nomment terrain tertiaire, et je n'affirme

rien de plus.

Note sur le Diluvium de Vendôme

Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Vendôme Vendôme. Imprimerie-Lithographie Lemercier. 1865

L'abbé Bourgeois, en parlant le 16 avril 1863, des silex trouvés à Pont-Levoy, disait qu'on en découvrirait également à Vendôme. Deux membres de la Société archéologique du Vendômois, MM. Noüel et Bouchet, étudièrent le diluvium dans les fosses creusées, près de la ville, pour l'extraction du sable et remarquèrent des silex qui portaient des traces incontestables du travail humain.

Les terrassements du chemin de fer ont permis d'observer sur une surface plus étendue, et les silex trouvés sont maintenant si nombreux et si variés qu'on peut considérer le Vendômois comme une des localités les plus riches sous

ce rapport.

La voie ferrée entre Vendôme et Saint-Ouen coupe sur une longueur de 1200 mètres et sur une profondeur de 4 mètres une terrasse diluvienne se composant de deux couches:

4° Limon sableux gris ou jaunâtre analogue au lœss. Dépôt irrégulier qui parfois disparaît, pour reparatire à 3 mètres, mais dont la puissance a généralement 0^m50.

2º Cailloux roulés avec petits lits de sable horizontaux plus ou moins ondulés, colorés en jaune et en noir par la limonite et l'oxyde de manganèse.

Cette couche repose sur la craie à Spendylus truncatus. Les éléments minéralogiques qui le composent sont tous empruntés à des roches traversées par le Loir et ses affluents et sont à énumérer ainsi d'après leur importance:

- 4° Galets siliceux, demi-roulés, provenant de la craie à Spondylus spinosus. Ils constituent la presque totalité de la couche diluvienne inférieure.
- 2º Petits grains de quartz arrondis et roulés antérieurement; éléments granitiques qui viennent du remaniement des grès du Maine qui affleurent dans le Perche et des sables tertiaires supérieurs au calcaire de Beauce.
- 3º Grès et poudingues de la période éocène: rares mais d'un volume considérable; ils sont arrondis et fortement érodés.
 - 4° Fragments de craie roulés (Pont des Coulis).

C'est dans la couche de cailloux roulés que se trouvent les silex travaillés, soit :

Dix haches, neuf du type fer de lance et une qui se rapporte au type subtriangulaire de Pont-Levoy, et un nombre incalculable de

Couteaux, grattoirs, scies, têtes de lance, têtes de flèche ainsi que d'autres instruments à destination inconnue.

On rencontre dans des dépôts bien caractérisés presque tous les types recueillis à Pont-Levoy, la plupart roulés, mais beaucoup avec leur fraîcheur primitive.

Evitons les théories pour ne faire voir minutieusement

que les faits.

La matière employée est soit un silex frais, soit aussi un silex à l'état de galet et identique à celui de l'alluvion cail-louteuse de la vallée. Ces instruments taillés ont été roulés, puis retaillés car il existe des retouches fraîches sur d'anciennes facettes.

Malgré des recherches persévérantes, il n'a pas été trouvé un seul silex qui fût décoloré et fendillé par le feu, comme on en trouve si communément à Pont-Levoy.

Mais ce qui est le plus remarquable dans le diluvium de Vendôme, c'est l'existence de petits instruments qui ne semblent être que l'imitation microscopique d'instruments de volume ordinaire présentant assez de caractères d'authenticité pour ne pas en faire des instruments de hasard. Leur nombre effrayait; pour éclairer la question, l'abbé Bourgeois observa les cailloux roulés du lit de la Loire, ainsi qu'un dépôt de sables tertiaires à Pont-Levoy; or, malgré l'identité des conditions de transport par un courant et des chocs fortuits, il ne se produit rien de semblable; donc il n'y a pas de doute à avoir sur la fabrication de ces silex.

Comment alors expliquer la multiplicité de ces instrument de toutes dimensions?

Après avoir demandé l'appréciation de la Société, l'abbé Bourgeois arrive à formuler la conclusion que ces silex ouvrés ne sont pas des outils d'industrie ni des armes de guerre, car depuis longtemps M. Boucher de Perthes a remarqué des silex votifs accumulés dans d'anciennes sépultures. M. Leguay a également recueilli dans des tombeaux de l'époque de la pierre polie, des silex aussi petits et dont les formes sont moins soignées.

Cette pratique religieuse de consacrer aux mânes des morts un si grand nombre de silex plus ou moins travaillés, paraît avoir existé pendant la première période de la pierre et nous explique ce grand nombre d'instruments et nous donne la raison de ceux qui sont trop petits pour avoir été utilisés dans l'industrie.

P. Leguay dit que pendant l'âge dit de la pierre polie, des silex travaillés étaient jetés dans les bûchers, là où existait l'usage d'incinérer. C'est peut-être à cela qu'il faut attribuer les silex de Pont-Levoy modifiés par le feu; et comme l'inhumation a précédé l'incinération, la non existence de ce phénomène dans les couches diluviennes est peut-être l'indice de ce que l'on ne brûlait pas les morts.

Puis l'abbé Bourgeois termine en disant la raison de l'importance que le monde savant semble attacher aujourd'hui à ces grossiers vestiges de l'industrie humaine en Europe:

« Ce n'est pas une simple affaire de curiosité, bien légitime pourtant quand il s'agit de connaître l'existence mystérieuse des peuples qui ont habité le pays que nous habitons et sur lesquels l'histoire est complètement muette. Il y a là en outre un grave problème de philosophie qui agite et passionne les esprits. Vous n'ignorez pas, si vous suivez la marche des idées en France, en Allemagne et en Angleterre, que le matérialisme contemporain a mis à l'ordre du jour trois questions qui sont unies logiquement commes les anneaux d'une même chaîne, savoir : la génération spontanée, la mutabilité indéfinie de l'espèce et l'origine Simienne de l'homme. Une première monade s'est organisée d'elle même, au sein des eaux sous la triple influence de la lumière, de la chaleur et de l'électricité. Elle s'est perfectionnée graduellement en montant les degrés de l'échelle animale; elle est devenue le singe, puis une forme intermédiaire plus voisine de l'orang-outang que le sauvage, un être sans nom précis, auquel nous devons les dremiers silex taillés, et enfin l'homme, qui, marchant de progrès en progrès, en est venu à courber les lois de la nature sous le joug de sa volonté.

« En tace de ce système, dont les conséquences antisociales sont manifestes, se dresse le spiritualisme chrétien, qui affirme positivement l'intervention directe de Dieu dans la création de l'homme comme espèce fixe et distincte, qui considère le sauvage comme un Adam dégénéré et non comme un singe perfectionné, qui reconnaît dans les plus informes débris de l'art et de l'industrie quaternaires les traces non équivoques d'une raison dont le quadrumane anthropomorphe est fatalement dépourvu. Entre ces deux solutions si nettement formulées, il n'existe pas de milieu. Il n'est donc plus permis aujourd'hui de jeter un voile sur le berceau de l'humanité, de nous dire avec le chef de l'éclectisme que l'homme est né d'une sublime expansion de la nature; et c'est là un bien, car la vérité n'aime pas les nuages.

« Nous pensons qu'il suffit d'exposer ainsi l'état actuel de ces débats scientifiques pour en faire apprécier la gravité et nous laver du reproche de jouer aux cailloux. ». Notice sur la grotte de la Chaise

MM. Bourgeois et Delaunay

Extrait de la Revue archéolgique (Lib. Acad. Didier, 1865).

A Vouthon dans la Charente, sur la rive gauche de la Tardpère où l'abbé Bourgeois devait plus tard rencontrer la grotte sépulcrale de Villehonneur, une grotte nouvelle située à l'extrémité d'un promontoire jurassique, située à huit mètres au-dessus du niveau des eaux, lui fut indiquée par son collaborateur, l'abbé Delaunay.

Les dimensions en sont de sept mètres de largeur, quatre de hauteur et huit de profondeur. Une portion de sable limoneux micacé, de couleur rouge, identique au dépôt quaternaire supérieur du plateau, qui devant l'orifice a élevé une barrière d'un mètre, prouve qu'à une époque antérieure la grotte fut entièrement remplie par les alluvions.

Quelques objets y furent trouvés, mais le véritable gisement consiste dans le foyer qui occupait la moitié intérieure de l'habitation.

Ce mélange de sable rougeâtre, limoneux, jaunâtre, renfermant cendres, charbons, galets, silex taillés, os brûlés, fracturés, incisés, transformés en instruments et ornés de figures d'animaux est en tous points identique à ceux rencontrés dans les foyers du Périgord.

Ce qui complète encore cette identité au point de vue de la forme extérieure, c'est que, de même qu'aux Eyzies, les débris de repas sont jetés à l'écart sur un des côtés et vers le fond; car on voit à un mètre de hauteur, des cendres, des os calcinés, soudés même au rocher par un ciment résistant, dû à l'infiltration de l eau calcaire.

Le mobilier se compose de :

Silex taillés nombreux se rapportant au type ordinaire, couteaux, grattoirs, une hache (forme quaternaire).

Os fracturés comme à Aurignac par le choc d'un instrument contondant sur la diaphyse ; incisions multipliées et profondes.

Poinçons en bois de renne ou os d'oiseaux, courts et grossièrement travaillés.

Une aiguille rudimentaire avec chas considérable.

Défense de sanglier portant à sa convexité vingt-huit entailles, probablement marques de chasse.

Têtes de flèches, sans ailerons, fendues à la base.

Un hameçon fait avec un os incisif de ruminant.

Un ustensile imprécis et cassé, semblable à une loupe emmanchée.

Amulettes. Un os du rocher d'un cheval (comme à la brèche de Vallières).

Une canine d'*Ursus spœleus*, percée longitudinalement (analogue à ceux de Lartet, station d'Aurignac).

Un fragment de bois de renne avec deux animaux grossièrement dessinés (chevaux ?)

Un second fragment de renne avec des animaux le nez au vent, et à forme peu définie.

La faune analogue à celle d'Aurignac consiste en os de :

- 1º Hyène des cavernes (Hyena Spælea) (deux dents); 2º Grand ours des cavernes (ursus spæleus) (trois
- dents); 3º Rhinocéros à narines cloisonnées (rhinoceros
- tichorhinus) (une molaire supérieure et un astragale);
- 4º Sanglier (sus scrofa);
- 5° Cheval (equus caballus); 6° Renne (cervus tarandus);
- 7º Aurochs (bison europœus);
- 8º Lièvre (lepus timidus) (un bassin et un radius);

9º Os d'oiseaux indéterminés.

Bien qu'on ne rencontrât pas d'incisions attestant la coëxistence de l'homme et des espèces disparues, comme le grand ours et le rhinocéros, l'aspect physique de ces ossements permit cependant de conclure à leur contemporanéité.

Ces objets ont été certainement enfouis sous les matériaux charriés par le courant, phénomène semblable à celui que l'on rencontre à 4 kilomètres de là, sur la même rive, aux grottes de Mongodier où l'on a relevé la même faune associée à un péroné humain.

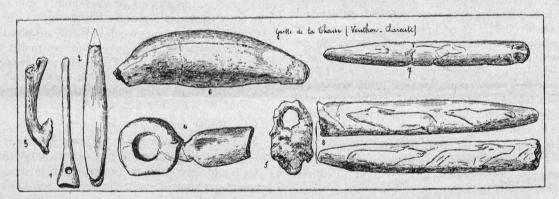
« des, comme on dit aujourd'hui, que le voudrait bien « l'école matérialiste. Entre le quadrumane anthropomor-

« phe qui ne sait que chercher sa pâture et l'homme qui « possède l'idée esthétique, il existe un abîme. »

Ces réflexions, qui, à mon sens, n'infirment pas le transformisme latent de l'abbé Bourgeois, tendent plutôt à prouver l'inquiétude scientifique dans laquelle se trouvait son esprit. C'est la même indécision et la même confusion qu'il rencontre et sur laquelle il n'a pas encore eu le temps de se faire une idée arrêtée, car il fait de l'homme un être séparé par un abîme de l'anthropoïde. Il fait ailleurs de la grossièreté de ces instruments primitifs qui pour lui sont un vestige très ancien de l'humanité, des preuves de déchéance survenue chez une race qui, ayant perdu les notions de la civilisation, est retournée à la barbarie.

Ce passage, qui porte en soi sa contradiction et qui ne Iaisse pas d'être obscur, prouve que sans vouloir s'écarter de l'orthodoxie, l'abbé Bourgeois restant toujours dans l'imprécision de l'exacte classification de l'homme pouvait néanmoins concilier sa foi scientifique avec sa foi religieuse.

Cette opinion lui permettait-elle, sans doute, comme l'ont pensé Mahoudeau et Capitan dans la — Question de



Il n'existe pas de fissures interstitielles, donc il faut éliminer l'hypothèse d'un apport alluvial du plateau.

Aux preuves archéologiques et paléontologiques viennent donc se joindre les preuves stratigraphiques pour démontrer que la grotte de la Chaise a été habitée à une époque plus reculée que celle du Périgord et qu'elle est synchronique de la station d'Aurignac.

A l'aspect de ces instruments ornés qui appartiennent indubitablement à la période la plus ancienne des monuments authentiques, l'abbé Bourgeois déduit cette réflexion philosophique que je transcris intégralement, en historien soucieux de l'impartialité qui doit présider à la découverte, à l'énoncé ou à la discussion de toute œuvre scientifique.

- « Si haut que nous puissions remonter dans l'histoire de « l'homme, par la science, nous rencontrons avec l'idée de
- « l'utile qui a produit l'industrie, l'idée du beau qui a
- « donné naissance à l'art. Les peuplades contemporaines
- « du mammouth comme celles qui ont travaillé le silex de « St-Acheul et d'Abbeville, n'étaient donc pas sous le rap-
- « port intellectuel aussi voisines du singe, aussi pithécoï-

l'Homme Tertiaire à Thenay - de concilier sa hardiesse scientifique avec les récits de la Genèse biblique? C'est possible, mais il existe comme nous allons voir dans le passage suivant une façon toute particulièrement erronée d'interpréter sa découverte de Thenay en émettant une hypothèse, qui est loin d'être en harmonie avec les opinions acceptées de nos jours.

En 1863, à la suite des découvertes de Boucher de Perthes, avec lequel il était en relation, l'abbé Bourgeois avait été étudier les terrains d'Amiens et d'Abbeville et avait trouvé dans ces alluvions quaternaires, auxquels on donnait alors le nom de terrains diluviens des silex absolument semblables à ceux rencontrés sur le plateau de Pont-Levoy.

Dans une communication, portant le titre de:

Simple causerie sur les découvertes relatives à l'homme fossile et qu'on peut considérer comme une des premières manifestations d'opinion personnelle qu'il fit à ce sujet à la Société archéologique du Vendômois.

[Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois 1863, p. 817].

Il s'exprime ainsi:

"Il résulte du fait que nous signalons (l'existence de silex taillés à Saint-Acheul et à Pont-Levoy etc.) une conséquence assez étrange : c'est que l'Europe, au moment de la grande catastrophe était habitée par des hommes déjà descendus à l'état sauvage. Cependant il n'y a rien là qui doive nous étonner, quand nous considérons qu'il existe entre la création de l'Homme et le déluge un espace de 1656 ans, et même un temps beaucoup plus long, si nous adoptons, comme il est permis de le faire, le texte des Septantes.

« Pendant ce temps, les familles qui se sont éloignées de la civilisation, pour marcher à l'aventure dans les régions inconnues, ont dû promptement oublier les traditions religieuses, artistiques et même industrielles, obligées qu'elles étaient de lutter contre la férocité des animaux, la stérilité du sol et les rigueurs du climat, et dès lors elles

sont tombées dans la barbarie.

« Nous voyons le même phénomène se produire après le déluge. Les savantes études faites depuis quelques années sur les constructions lacustres de la Suisse prouvent que les premiers habitants de l'Europe étaient réduits à des instruments de silex: c'est l'Age de la pierre. Ensuite un mouvement de retour vers la civilisation commence à se produire: c'est l'Age de bronze, Puis vient enfin l'Age de fer, dans lequel on constate un progrès marqué.

"L'homme, sans doute, a été créé perfectible et le progrès est conforme aux intentions de Dieu; mais il n'est pas une loi nécessaire de l'humanité, la science le dit, comme la

religion ».

(A suivre).

ANALYSES

L'Entéro-côlite muco-membraneuse, par le Dr Froussard, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecinconsultant à Plombières-les-Bains. Un volume in-8, 2 fr. — A. Maloine, éditeur, 25-27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Ce petit volume n'est nullement une nouvelle édition de la thèse de doctorat de l'auteur, intitulée Contribution à l'étude de l'entéro-côlite muco-membraneuse. Dans la présente monographie, les différentes discussions théoriques sont réléguées en seconde ligne; on y trouvera, par contre, une définition nette de l'entéro-côlite muco-membraneuse qui permet de différencier cette affection des différents états pathologiques avec lesquels elle peut être confondue grâce à la similitude de certains symptômes. La constipation entrecoupée ou non de débàcles diarrhéiques, le rejet par l'anus, de glaires ou de fausses membranes, les douleurs, enfin, ne peuvent suffire à individualiser une affection. Ces symptômes, en effet, n'ont rien de caractéristique; ils sont sous la dépendance de l'excitation morbide de l'intestin, quelle qu'en soit la cause

immédiate; aussi les retrouve-t-on plus ou moins accusés, plus ou moins au complet dans les différentes affections aiguës, subaiguës. chroniques, infectieuses ou organiques du tractus intestinal.

Une définition nette s'imposait surtout aujourd'hui où l'étude clinique de l'appendicite larvée peut produire une confusion regrettable entre l'infection primitive et chronique de l'appendicite et l'entéro-còlite muco-membraneuse.

L'auteur s'est appliqué à décrire en détail les symptômes capitaux de l'affection, à préciser les modifications de l'état dynamique de l'intestin qui la caractérisent, et à en montrer les aspects cliniques protéiformes. Il formule, d'autre

part, nettement les indications th'rapeutiques.

Ge petit ouvrage éminemment pratique, permettra donc au praticien de trouver facilement, sans se noyer dans des détails inutiles, tous les renseignements nécessaires pour assurer son diagnostic dans les cas difficiles et pour instituer une thérapeutique, reposant sur les données pathogéniques, judicieuse, par conséquent, et véritablement efficace.

NOUVELLES

Congrès national périodique de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pœdiatrie. IVe session: Rouen, 5-10 avril 1904. — Secrétaire général: Dr Albert Martin, professeur à l'Ecole de Médecine, 6, place de la Cathédrale, Rouen.

Rouen, le 22 février 1904.

Monsieur et honoré Confrère,

J'ail'honneur de vous informer que la quatrième session du Congrès périodique national de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pœdiatrie, se tiendra à Rouen du 5 au 10 avril 1904, sous la présidence de M. le Dr Richelot, Professeur-Agrégé à la Faculté, Chirurgien des Hôpitaux de Paris et Membre de l'Académie de Médecine.

La section de Gynécologie sera présidée par M. le D^r Richelot, Président général du Congrès; la section d'Obstétrique, par M. le D^r Guillemet, Professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes; la section de Pœdiatrie, par M. le Professeur Kirmisson, Membre de l'Académie de Médecine.

Les rapports déjà mis à l'étude sont les suivants :

De la malignité des kystes de l'ovaire,

Par le Dr Cerné, Professeur à l'Ecole de Médecine de Rouen ;

De l'hystéropexie au point de vue des grossesses consécutives, Par le D^r Oui, Professeur-Agrégé à la Faculté de Lille;

De la pyélo-néphrite dans ses rapports avec la puerpéralité, Par le D^r Legueu, Professeur-Agrégé à la Faculté, chirurgien des Hôpitaux de Paris;

Du lait cru dans l'alimentation des nourrissons,

Par le D^r Méry, Professeur-Agrégé à la Faculté et Médecin des Hôpitaux de Paris;

La maladie de Barlow,

Par le D^r Ausset, Professeur-Agrégé à la Faculté de Médecine de Lille;

Des infections cutanées chez les nourrissons,

Par le D' d'Astros, Médecin des Hôpitaux de Marseille ;

Des invaginations intestinales chez l'enfant,

Par le D^r Grisel, Chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris;

Des résultats éloignés fournis par la transplatation tendineuse dans le traitement de la paralysie infantile,

Par le Dr Derocque, Chirurgien des Hôpitaux de Rouen;

Les leucocytes dans le lait,

Par le D^r Wallich, Professeur-Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.

Mais il est bien entendu que plusieurs séances seront consacrées à l'exposé et à la discussion des communications particulières que voudront bien faire les Membres du Congrès.

J'ose espérer, Monsieur et honoré Confrère, que l'intérêt considérable des questions qui seront étudiées en commun par nos gynécologues, accoucheurs et pœdiatres les plus distingués, vous engagera à faire partie du Congrès de Rouen et à y apporter le concours précieux de votre savoir et de votre expérience. Enfin, j'ai la conviction qu'en outre des jouissances du médecin passionné de progrès scientifique et d'amélioration sociale, vous trouverez ici celles de l'artiste amoureux des merveilles et des chefs-d'œuvre qui sont la parure de notre vieille capitale normande. Pour cette partie du programme, notre Comité local d'organisation saura vous guider dans la visite esthétique des monuments de la ville et dans celle des environs qui l'encadrent si magnifiquement.

J'espère, Monsieur et honoré Confrère, que vous voudrez bien me retourner le plus tôt possible le bulletin d'adhésion ci-joint, et je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

D' Albert MARTIN,

Professeur à l'Ecole de Médecine de Rouen, Membre correspondant de la Société de Chirurgie de Paris, Secrétaire général du Congrès.

EXTRAIT DU REGLEMENT

Tout Médecin, Administrateur, Philanthrope, Etudiant en Médecine ou Sage Femme, peut adhérer au Congrès.

Le montant de la cotisation pour les Membres du Congrès est de 20 francs. Il donne droit aux comptes rendus imprimés, à la réduction de 30 0/0 que le Comité a obtenu pour les billets de chemins de fer des Compagnies de l'Ouest, du Nord et de l'Etat, à la diminution qu'il a également obtenue sur les frais de séjour dans les principaux hôtels de Rouen.

Les dames appartenant aux familles des Membres du Congrès sont invitées à assister aux séances et à prendre part aux excursions et aux fêtes organisées par le Comité. Elles jouiront des mêmes avantages matériels accordés aux adhérents du Congrès. Le montant de la cotisation qu'elles auront à verser est de 10 francs.

Les adhésions et cotisations sont reçues par le Secrétaire général du Congrès D^r Albert Martin, Professeur à l'Ecole de Médecine, 6, place de la Cathédrale, à Rouen.

Dès le versement de leur cotisation, un reçu, signé du Secrétaire général et du Trésorier du Congrès sera adressé

immédiatement à chaque adhérent.

Un résumé des rapports et le programme détaillé seront envoyés aux Membres inscrits du Congrès, quinze jours au moins avant l'ouverture.

Les Membres qui ont l'intention de présenter des communications sont priés d'en envoyer le titre et le résumé au Secrétaire général du Congrès avant te 10 mars 1904, terme de rigueur.

Le temps assigné à chaque communication ne doit pas dépasser 10 minutes, et les orateurs qui prendront part aux discussions ne pourront parler plus de 10 minutes.

Les membres qui prendront part aux discussions devront remettre aux Secrétaires des sections, avant la levée de la séance, un résumé de leurs objections.

La publication des comptes rendus devant se faire très peu de temps après la clôture du Congrès, afin de conserver aux questions étudiées tous caractères d'actualité, le règlement ci-dessus exposé sera rigoureusement observé.

Én même temps que le bulletin d'adhésion, prière d'adresser de suite au D' Albert Martin l'itinéraire à suivre sur les Compagnies du Nord, de l'Ouest et de l'Etat. Cet itinéraire doit répondre à la distance la plus courte entre la gare de départ et celle de Rouen.

LISTE DES MÉDECINS DES STATIONS THERMALES

Et des stations d'hiver.

Afin de rendre service à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas de correspondants dans les stations thermales et d'hiver, nous publions la liste des médecins de ces stations qui sont nos abonnés :

Dr Castelbou. — Dr Lalou. — Dr Verdalle, à Cannes. — Dr Gallot. — Dr De Langenhagen, à Menton. — Dr Leriche, aux Eaux-Bonnes, et au Sanatorium de Meung sur-Loire (Loiret). — Dr Verdalle, à la Bourboule. — Dr Bartoli, à Châtel-Guyon. — Dr Veillon, à Vichy.

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0.10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VINGIRARD de la Croix de Genève, iodotanique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus

complet des agents antineurasthéniques et antidéperditeurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

or des herrs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains; innocuité absolue.